



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de LESCHERAINES, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MERLIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 Date de la convocation : 15 septembre 2023

Etaient présents : MM. Gérard MERLIN, Jean-Yves BESNARD, Marie DAILLE/POTTER, Elodie FERRAND/BELLET, Hugues CHAREYRE, Mathilde PIERRE DIT MERY, Sylvain CHARIOT, Christophe LANSIGU, Adrien BADEL, Michel MENU et Aude SPELLEMAEKER

Excusé(e)(s) représenté(e)(s) : Max JOLY pouvoir à Gérard MERLIN

Excusé(e)(s) non représenté(e)(s) : Virginie BESNARD

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Elodie BELLET

OBJET : ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE REF. 2023.47

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » (ABC) a été ouvert par l'Office Français de la Biodiversité en 2023.

Une candidature collective à l'échelle du Massif des Bauges, entre communes volontaires, a été proposée à l'initiative du Parc naturel régional lors d'une présentation du dispositif le 14 novembre 2022.

A l'issue de cette réunion d'information, le Parc a lancé un appel à manifestation auprès des communes du massif : un travail de concertation a été mené avec elles afin d'étudier leur souhait de mise en œuvre possible du projet. Ce travail a été suivi d'une concertation avec des structures naturalistes et avec le réseau des éducateurs à l'environnement du Parc (RePERE).

Le 1^{er} mars 2023, une réunion s'est tenue pour présenter un programme d'actions faisant converger les volontés locales des communes et les enjeux de biodiversité et d'éducation portés par le Parc et ses partenaires notamment au travers de sa Charte en cours de révision. 14 communes volontaires ont confirmé leur souhait de s'engager dans ce projet d'ABC collectif au travers de courriers d'engagement transmis au cours du mois de mars et intégrés à la candidature.

Lors de l'élaboration du programme, chacune des communes volontaires s'est prononcée favorablement à participer à l'autofinancement de l'opération, le Parc assurant la coordination technique de la réalisation des Atlas.

Fin mars 2023, le dossier de candidature commun aux 14 communes volontaires, s'appuyant sur ce programme d'actions, a été transmis par le Parc en réponse à l'appel à projets de l'OFB. La fiche projet de candidature ainsi que l'annexe du programme détaillé sont jointes en annexes à cette délibération.

Le projet ABC Bauges fait partie des 76 projets retenus cette année par l'OFB sur 158 dossiers déposés. L'OFB va ainsi attribuer au Parc une subvention de 185 501,20 euros (sur un coût total du projet ABC Bauges estimé à 248 235,43 euros) afin d'accompagner les 14 communes volontaires du massif dans leurs projets d'ABC respectifs.

Au lancement effectif de la démarche ABC à l'automne, une convention sera élaborée de façon conjointe avec le Parc, afin de définir un plan d'action sur mesure pour le projet d'ABC dans chaque commune et établir le rôle de chacun (Parc, commune) dans son exécution.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- S'ENGAGE dans le projet ABC Bauges 2023, et dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la bonne réalisation de son ABC, de manière conjointe avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges : participation aux comités de pilotage, co-organisation des réunions publiques, gestion du groupe local ABC composé de citoyens de la commune, communication des actions et animations, etc.

.../...

- VALIDE les actions identifiées dans le dossier de candidature lauréat de l'appel à projets 2023 de l'Office Français de la Biodiversité, qui la concernent.
- PARTICIPE à l'autofinancement du projet ABC Bauges 2023, sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional du Massif des Bauges, à hauteur de 3 344 €.
- DESIGNER Madame Marie POTTER et Monsieur Gérard MERLIN comme élus référents pour le projet d'ABC.
- MANDATE Le Maire pour signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VOTE	CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
------	--------	---	------------	---	------	----

Ainsi délibéré,

Le Maire,
Gérard MERLIN

La secrétaire de séance,
Elodie FERRAND/BELLET



FICHE PROJET ABC BAUGES

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE APPEL A PROJETS ABC 2023

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES
ADRESSE DU SIEGE	Avenue Denis Therme
CODE POSTAL	73630
COMMUNE	LE CHATELARD
N°SIRET	25730220800026
REPRESENTANT LEGAL	
NOM ET PRENOM	Philippe GAMEN
FONCTION	Président du Syndicat Mixte du parc naturel régional du Massif des Bauges
TELEPHONE	04.79.54.86.40
COURRIEL	info@parcdesbauges.com
RESONSABLE DU PROJET	
NOM ET PRENOM	Mathilde PANTALACCI (écriture candidature) Recrutement à venir d'un chargé de mission ABC si candidature retenue
FONCTION	Chargée de mission biodiversité et Natura 2000
TELEPHONE	04.79.54.97.70 – 06.23.75.44.89
COURRIEL	m.pantalacci@parcdesbauges.com

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Massif des Bauges décliné à 14 communes
CONTEXTE	<p>Le Parc naturel régional du Massif des Bauges, classé en 1995, est un territoire périurbain de moyenne montagne aux patrimoines et ressources naturels diversifiés en interaction avec des usages traditionnels et identitaires du territoire agricoles et forestiers. Il constitue également un territoire attractif pour les activités récréatives et l'urbanisation de par sa proximité d'importantes agglomérations. Le Parc est également labellisé Géoparc mondial de l'Unesco depuis 2011. Au travers de sa nouvelle charte en cours de révision, le Parc constitué de 67 communes (83 dans le périmètre de révision), poursuit ses objectifs de conciliation des usages du territoire avec la préservation de ses patrimoines naturels et culturels, qui s'inscrit dans les transitions sociétales, environnementales et climatiques à venir. Ce projet de « territoire en harmonie avec sa nature et ses valeurs » se fixe trois orientations stratégiques : (1) Vers la pleine santé environnementale, (2) Vers la sobriété d'utilisation des ressources naturelles et (3) Pour un territoire singulier, accueillant et créatif.</p> <p>La dynamique ABC que souhaite lancer le Parc naturel régional du Massif des Bauges au travers de cette première réponse à l'appel à projet de l'OFB s'inscrit pleinement dans ce</p>

nouvel élan de territoire en réponse aux mesures inscrites dans sa charte, et notamment :

- L'homme dans la nature
- S'éduquer pour comprendre et changer

14 communes constituent ce premier groupement de communes pour répondre à l'appel à projet avec la volonté de couvrir à 5 ans la totalité des communes volontaires du Parc tout en visant la plus grande pertinence écologique notamment dans l'approche de la fonctionnalité de nos grandes trames.

Le Parc, par sa mission « biodiversité », a dressé un nouvel état des lieux de son patrimoine naturel. Il s'est fixé des priorités en termes de connaissance, gestion, valorisation de son patrimoine naturel via sa **stratégie biodiversité**, en inscrivant plus fortement l'importance de la fonctionnalité des écosystèmes et la nécessité d'une appropriation de ces enjeux pour une intégration la plus forte dans les usages et l'aménagement du territoire.

Le Parc par sa mission « Accueil, éducation et information » contribue à la connaissance du territoire et à la prise de conscience de la fragilité de l'environnement par le plus grand nombre possible d'habitants. Le Parc a pour ambition d'engager les jeunes sur le chemin de la citoyenneté : s'intéresser à son environnement, entrer en contact avec les habitants, les élus... donner un sens aux choses qui les entourent.

Les actions proposées s'inscrivent dans une approche de terrain et de projet (pas d'action ponctuelle). L'enjeu est d'aider les habitants à découvrir leur milieu de vie, d'en comprendre la complexité et d'agir pour le préserver. L'ensemble des actions proposées aux écoles, collèges et lycées du territoire et des villes-portes sont encadrées par une charte signée avec le Rectorat de Grenoble.

Les ABC viennent ainsi renforcer cette politique territoriale de diagnostic partagé de la biodiversité avec les partenaires techniques et scientifiques, de portée à connaissance pour sensibiliser et aider à la décision dans l'aménagement du territoire notamment au travers des démarches d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT...).

OBJECTIFS	<p>Au travers du projet ABC Bauges, le Parc coordonnateur pour ses 14 communes candidates souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance de son patrimoine naturel lié aux grandes trames fonctionnelles caractéristiques du massif, et notamment en réponse aux priorités fixées dans sa stratégie biodiversité élaborée dans le cadre de la révision de sa charte, - Associer l'ensemble des acteurs pour une appropriation, une compréhension collective des enjeux à la fois de manière très concrète par l'acquisition participative des données naturalistes et au travers des différents livrables (synthèse, cartographie...) partagés au sein des instances de gouvernance qui verront le jour dans la conduite du projet, - Que l'ensemble des données acquises dans le cadre du projet ABC Bauges alimente les stratégies locales, notamment en lien avec les agglomérations, et supra territoriales (européenne, nationale, régionale, départementale).
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	30 mois (du 01/07/2023 au 31/12/2025)
COUT COMPLET PREVISIONNEL	248 235,43 €
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	231 876,50 €
AIDE DEMANDEE	185 501,20 € soit 80 % des dépenses éligibles
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	Chargé de mission ABC à recruter
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	Mathilde PANTALACCI – coordination mission biodiversité Julie HIGEL – coordination mission éducation Ghislaine GALLICE, suivi administratif Jean-François LOPEZ, Directeur adjoint Jean-Luc DESBOIS, Directeur
AUTRE(S) PARTENAIRE(S) BENEFICIAIRES D'UNE QUOTE-PART DE LA SUBVENTION	Sans objet

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

Construction du projet ABC BAUGES, description et enjeux du territoire concerné

Le projet ABC Bauges et son territoire d'application a été construit à l'issue d'un processus de concertation conduit à l'échelle des communes adhérentes au Parc et celles du périmètre de révision de sa Charte. Le Parc a souhaité privilégier, avant tout, les communes volontaires à travailler sur la biodiversité pour la meilleure adhésion et réussite du projet, tout en y associant les enjeux territoriaux définis récemment dans le cadre de la nouvelle charte et notamment au travers de sa stratégie biodiversité. Cette dernière priorise les actions à conduire en terme de connaissance, gestion, valorisation, sensibilisation sur les espèces, milieux naturels et plus globalement trames fonctionnelles à la fois de priorité de conservation mais également indicateurs de la bonne fonctionnalité des écosystèmes des Bauges. C'est dans cet esprit de convergence entre les souhaits locaux et les enjeux territoriaux qu'a été construit le projet ABC Bauges.

4 étapes de concertation ont été menées pour le définir :

- Lancement d'un appel à manifestation auprès des communes (de mi-novembre 2022 à mi-janvier 2023) pour sonder leur adhésion, les thèmes de travail, l'utilité et l'urgence de disposer de données naturalistes, la gouvernance locale envisagée, la valorisation possible.
- Concertation avec les structures naturalistes (de mi-janvier à mi-février 2023) pour compléter sur la base des propositions des communes les enjeux de biodiversité connus sur ces territoires communaux et faire du lien entre elles sur leur appartenance aux grandes trames fonctionnelles quand c'était possible. De ce travail de synthèse des enjeux, des propositions d'actions ont été formulées en privilégiant l'acquisition de connaissance par le mode participatif et en s'appuyant au maximum sur des protocoles labellisés.
- Concertation avec le réseau des éducateurs à l'environnement RePERE (fin février 2023) pour travailler le volet sensibilisation et éducation du projet en s'appuyant sur les actions de connaissance à conduire.
- Le programme d'actions ABC Bauges comprenant un volet inventaire d'expert, inventaire participatif et un programme d'actions éducatives a été discuté et validé (début mars) avec les communes candidates.

Ainsi **14 communes du territoire** constituent cette première phase de mise en place d'ABC à l'échelle du massif. Ces communes bien qu'en partie regroupées ne représentent que partiellement un territoire écologiquement cohérent. Cependant le Parc a souhaité privilégier une approche d'adhésion et démarrer une dynamique de long terme pour couvrir progressivement le massif d'ABC répondant ainsi à terme à cette meilleure cohérence écologique.

- ⇒ *Cf Carte de localisation des 14 communes du projet ABC Bauges 2023 dans le contexte des grandes trames écologiques et des corridors SRCE à l'échelle du massif en annexe 1.*
- ⇒ *Cf Courriers d'engagement des 14 communes dans la démarche coordonnée par le Parc du Massif des Bauges en annexe 2.*

11 des 14 communes sont jointives et présentent une cohérence écologique à renforcer, notamment sur la trame des zones humides et cours d'eau dont certains de ces cours d'eau sont reconnus d'intérêt écologique par le SRCE. C'est particulièrement au cœur du projet des communes de Saint-François de Sales, Arith et Le Noyer qui souhaitent travailler ensemble sur le Nant de Saint François, qui les relie. Les cours d'eau du Laudon, en interaction avec des projets d'aménagement sur Saint Jorioz, et celui de la Bornette, sur la commune de Lathuille, figurent aussi parmi les enjeux identifiés.

La prise en compte des trames ouvertes de prairies de basse altitude ou encore des pelouses sèches sont également des facteurs communs à l'ensemble des 14 communes. L'enjeu de la continuité de la trame forestière et notamment dans sa composante forêts matures (récemment caractérisée dans le cadre d'un projet inter-parcs POIA) est aussi rassembleur, même si moins sollicité dans le programme de connaissance présenté ultérieurement. Trois communes sont davantage isolées mais le travail visé à long terme devrait permettre de couvrir les communes entre elles.

A noter enfin que certaines d'entre elles sont situées sur des corridors SRCE, le travail conduira à améliorer la connaissance et la gestion des milieux favorables à leur fonctionnalité.

Enfin les communes du territoire du Grand Annecy et le corridor Bauges-Chartreuse (commune de Porte de Savoie) ont bénéficié d'étude TVB (globale et mise en place spécifique d'une trame noire) auxquelles les ABC viendront renforcer la connaissance et l'identification des actions à mener.

L'essentiel des 14 communes abritent enfin des « cœurs de nature » du Parc (zonages ZNIEFF type1, sites Natura 2000, zonages réglementaires) pour certains aux patrimoines naturels déjà bien connus. L'enjeu n'est donc pas nécessairement de renforcer un dispositif de connaissance sur ces sites mais de mieux faire connaître aux acteurs des communes ce qui s'y déroule selon les opportunités des gestionnaires. Elles présentent également des mailles (1km x1km) de présence des espèces

prioritaires de la stratégie biodiversité dont le programme ABC viendra consolider la connaissance.

⇒ *Cf Carte de localisation des mailles kilométriques représentant la richesse en taxons prioritaires de la stratégie biodiversité sur les 14 communes du projet ABC Bauges 2023 en annexe 3.*

Sur le territoire du Parc on compte deux aires terrestres éducatives (ATE) dont une sur la commune de Saint-Jorioz, candidate à l'ABC. L'ATE est animée par Asters (Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie) avec le collège Jean Monet. Les actions éducatives de l'ABC cibleront les écoles élémentaires. Le lien sera donc naturel entre l'école élémentaire et le collège pour qu'il y ait trait d'union et surtout une continuité des actions. Arrivant aux collèges les enfants seront prêts à s'inscrire dans la dynamique de l'ATE. Un des objectifs à terme est d'insuffler d'autres ATE sur le territoire.

Ces communes présentent donc des enjeux multiples :

- Elles appartiennent à des grandes trames écologiques du massif des Bauges, à noter également la trame noire renforcée ces dernières années par l'animation d'une stratégie lumière à l'échelle du territoire. Elles sont toutes concernées par les trois trames prioritaires définies par la stratégie biodiversité : trame des pelouses sèches calcicoles, trame des prairies de fauche de basse altitude et la trame des zones humides. Elles présentent également par leur identité agricole un enjeu sur les infrastructures agri-écologiques telles que le réseau de haies et d'arbres isolés.
- Elles abritent des espèces de biodiversité fonctionnelle associées à l'ensemble de ces grandes trames avec des espèces prioritaires de conservation dont la meilleure connaissance et la préservation sont des enjeux majeurs.
- Elles sont pour certaines particulièrement soumises à la pression de l'urbanisation de par leur proximité avec les grandes agglomérations (Grand Chambéry, Grand Annecy, Grand Lac). Les ABC sont à ce titre des outils d'aide à la décision pour des orientations d'urbanisme (PLU en cours d'élaboration pour la commune de Porte de Savoie, SCOT de Grand Annecy et toutes révisions et modifications du PLUI Grand Chambéry, Grand Lac, Sources du lac) et d'aménagement (projets concrets de mieux prendre en compte la biodiversité sur l'aménagement du quartier de Précoeur le long de la rivière Laudon sur Saint-Jorioz, et d'aménagements en faveur de la biodiversité sur le skatepark de la commune de Lathuile). Ces communes présentent des enjeux de biodiversité liés au bâti (chiroptères, rapaces nocturnes...) mais également à la trame noire dont une grande partie des communes ont entamé une démarche de réduction de l'impact de la pollution lumineuse en menant des actions d'extinction partielle de leur éclairage public (animation de la stratégie lumière du Parc).
- Elles présentent enfin des milieux naturels en interaction avec des usages économiques principalement liés à l'agriculture, la sylviculture, les activités de pleine nature. Un enjeu majeur concerne la meilleure prise en compte de la biodiversité dans ces compartiments économiques du territoire.

Travaux antérieurs

D'ores et déjà trois communes, du périmètre actuel et de celui de révision, se sont engagées historiquement dans des ABC : Saint-Jeoire-Prieuré (2010), Saint-Alban-Leyse (2011) et Gruffy (2012). Il s'agira au travers de cette dynamique de poursuivre le travail engagé sur ces communes et notamment en 2023 avec la commune de Gruffy.

Plus globalement, le Parc du Massif des Bauges mène depuis sa création des missions d'amélioration en continu de la biodiversité par la réalisation d'inventaires et de suivi. La donnée est hétérogène avec une pression d'observation importante sur les zonages environnementaux reconnus ou sur des espèces emblématiques. Le Parc a de solides et homogènes connaissances à l'échelle du territoire sur quelques groupes d'espèces comme : les rapaces rupestres (Aigle royal et Faucon pèlerin) pour les faire valoir auprès des pratiquants de vol libre et vol à voile et autres activités verticales ou encore sur les populations de téttras-lyre en interaction avec les pratiques agricoles et les activités hivernales.

Dans le cadre de sa stratégie biodiversité établie en 2021, le Parc a pu refaire un état des lieux des connaissances et fixer des objectifs d'amélioration de connaissance sur les grandes trames écologiques et les espèces faunistiques et floristiques.

Le Parc dispose également d'une cartographie des végétations naturelles, réalisée en 2003 en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Alpin. Elle est progressivement mise à jour notamment lors des révisions des documents d'objectifs des sites Natura 2000. Le travail vient d'être réalisé pour environ 17 000 ha sur les sites « Partie orientale du Massif des Bauges » et « Rebord méridional du Massif des Bauges ».

La stratégie biodiversité a aussi permis de mettre en évidence les trames écologiques prioritaires du massif et les habitats associés, ainsi trames des pelouses sèches calcicoles, prairies de basse altitude et trame des zones humides constituent le trio de tête. La trame noire est également au cœur des préoccupations du Parc avec l'établissement d'une stratégie lumière pour accompagner les communes à la réduction et l'extinction de l'éclairage public en faveur de la biodiversité et vers plus de sobriété énergétique. De plus le Parc est engagé dans le programme européen de coopération LEADER « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » qui réunit 3 territoires : les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges, du Pilat et de Chartreuse. Démarré en décembre 2019, ce programme a permis de mobiliser largement autour des thématiques de ciel étoilé, pollution lumineuse et sobriété énergétique. De nombreuses actions ont été mises en œuvre : organisation de formations à destination des élus, édition d'un guide de préconisations pour un éclairage raisonné, financement de travaux de rénovation de l'éclairage public, accompagnement à la mise en place de l'extinction nocturne dans les communes, formation à destination des

accompagnateurs montagne et des animateurs, création d'une mallette pédagogique, organisation d'événements grand public, en particulier dans le cadre du Mois de la Nuit.

De plus, un travail, en cours de finalisation (2021-juin 2023) en inter-parcs préalpins, a permis de mieux caractériser les trames fonctionnelles de zones intermédiaires et des forêts matures. Le Parc dispose donc d'une cartographie des forêts matures et de l'état de sa fonctionnalité. Le Parc met en œuvre sa stratégie biodiversité au travers d'un programme d'action annuel dont des articulations avec le projet ABC sont déjà identifiées.

Dans le cadre de la stratégie biodiversité, le Parc travaille actuellement à définir un dispositif simple, appropriable et durable de suivi et d'évaluation de sa biodiversité. Bien qu'il dispose d'ores et déjà de quelques indicateurs suivis depuis longtemps, il ne dispose pas à proprement parler d'un observatoire de la biodiversité.

Il s'agit d'une ambition de cette nouvelle charte plus facilement atteignable grâce à la structuration actuelle et des outils en cours de mise en œuvre sur la base de données naturalistes au travers de GeoNature (logiciel opensource compatible avec le SINP développé initialement par le Parc national des Ecrins et déployé notamment au niveau du réseau des PNR d'Auvergne-Rhône Alpes). Le Grand Annecy se dote actuellement d'un observatoire intercommunal de la biodiversité dans le cadre du Contrat Espaces Naturels Sensibles (CTENS), déclinaison du schéma départemental ENS Haute-Savoie. Les démarches entre le Parc et l'agglomération du Grand Annecy seront coordonnées. Le Parc est aussi membre de l'Observatoire de la Biodiversité de la Savoie piloté par le CEN Savoie. Dans ce cadre, le Parc du Massif des Bauges a bénéficié d'une année de prospection des membres de l'Observatoire en 2021 et 2022 ciblé sur trois communes orphelines de connaissance naturaliste (Palud, Allondaz et Thénésol). Ce programme intitulé « Une année naturaliste » a permis un bond de connaissance et a suscité l'envie de travailler à la mise en place d'ABC sur le territoire.

Le Parc vient également en appui aux démarches de Contrats Verts et Bleus de la Région Auvergne Rhône-Alpes et Contrat Espaces Naturels Sensibles (CTENS) du Département de la Haute-Savoie, portés les EPCI du territoire, et aux actions de ces programmations qui concourent aux enjeux des patrimoines naturels :

- CVB porté par la communauté de communes Cœur de Savoie (2020-2023) et CVB voisin du CISALB (2022 – 2024): élaboration d'une stratégie de préservation des pelouses sèches en interaction avec les usages en co-maîtrise d'ouvrage avec le CEN Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc. La communauté de communes a également mené une étude TVB sur le corridor Bauges-Chartreuse dont les actions de la commune candidate ABC de Porte de Savoie pourront étoffer la connaissance et les actions en faveur de sa bonne fonctionnalité. Le Parc porte aussi une action de mise en place d'une trame noire sur le corridor Bauges-Chartreuse avec un suivi avant/après des travaux d'amélioration de l'éclairage et accompagnement à la réduction/extinction par le groupe indicateur des chiroptères.
- CTENS porté par le Grand Annecy : Elaboration du plan de gestion du Semnoz (2022-2023) dont un noyau de communes candidates aux ABC 2023. Le Grand Annecy a également mené une étude TVB auxquelles les actions des communes candidates ABC de Gruffy, Quintal, Viuz la Chiesaz notamment contribueront.

Par ailleurs, le Parc accompagne le Grand Annecy dans son projet de marathon de la biodiversité et des liens seront à faire sur les communes candidates pour articuler les deux dispositifs.

La base de données actuelle et les perspectives futures d'amélioration, grâce à Géonature, permet déjà d'alimenter les portés à connaissances que le Parc mène pour faire-valoir les enjeux de biodiversité. Ils alimentent les diagnostics et enjeux des programmations territoriales comme le Projet Agri-Environnementale et Climatique ou encore la Charte forestière de territoire portés par le Parc.

Ces portés à connaissance sont également essentiels auprès de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire notamment dans la mission d'accompagnement des communes adhérentes lors des révisions des documents de planification territoriale. L'ensemble de ces données permettent aussi une gestion fine des espaces remarquables et notamment des sites Natura 2000 dont le Parc est opérateur mais également de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage dont le Parc est co-gestionnaire aux côtés de l'ONF et de l'OFB.

Le Parc déploie également auprès des agriculteurs le programme « Des terres et des Ailes » animé par la LPO pour mieux connaître l'avifaune de l'environnement des exploitations agricoles et identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer encore plus la capacité d'accueil des exploitations. Ce dispositif a trouvé un écho favorable dans les liens avec les agriculteurs souhaités par les communes sur le projet ABC.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission d'éducation, le Parc s'appuie sur le réseau RePERE (**R**éseau des **P**rofessionnels de l'**E**ducation **R**elative à l'**E**nvironnement du Parc naturel régional du Massif des Bauges). Initié en 2000 par le Parc afin de valoriser et améliorer le savoir-faire des acteurs du territoire tout en développant et diversifiant collectivement les pratiques. RePERE représente un regroupement de professionnels (indépendants, associations, structures, organismes ou intervenants spécialisés) aux compétences et ressources diverses en matière d'éducation au territoire, à l'environnement, aux patrimoines et au développement durable. En 2023 ils sont 47 signataires de la charte RePERE. Dans ce cadre, les animations pédagogiques qu'ils proposent s'appuient directement sur les ressources et les spécificités du Massif des Bauges. Elles privilégient le contact direct, la découverte active, l'autonomie, l'esprit critique, le respect, la tolérance et la solidarité. Les prestations s'appuient sur les instructions officielles de l'Education Nationale.

Afin d'être « à jour » sur l'éducation à l'environnement, le Parc propose régulièrement des formations au réseau. Avec dans l'objectif de porter un ABC le Parc a proposé aux membres en 2022 une formation sur « l'émerveillement ». Animée par Juliette Cheriki-Nort, une immersion de 5 jours dans les paysages et la biodiversité a été réalisée. L'objectif est de favoriser la

découverte et l'expérimentation concrètes de pratiques et approches pédagogiques qui amènent à l'émerveillement. C'est en effet dans cet esprit que nous souhaitons embarquer les habitants dans l'ABC.

En complément, le Parc participe depuis longtemps aux événements nationaux pour sensibiliser le grand public à la biodiversité comme « le jour de la nuit », « la fête de la nature », « la nuit de la chouette » notamment en lien avec la stratégie lumière. Enfin, le Parc propose depuis quelques années une programmation grand public de sorties faisant connaître les patrimoines du Parc avec une double entrée scientifique et artistique « Les Renc'arts du Géoparc ».

Objectifs poursuivis par l'ABC Bauges

Au préalable, le Parc a mis en place récemment une base de données sous Géonature pour centraliser et structurer ses connaissances et données associées. Il développe actuellement des modules pour synthétiser et partager la donnée comme les atlas communaux (représentation des données disponibles à l'échelle d'une commune) ou encore géonature citizen pour permettre la saisie de données de manière participative. Ces données sont versées dans les bases de données au niveau régional (Biodiv'AURA) et national (SINP), dont le Parc bénéficie en retour des données en flux.

Ainsi le projet ABC est un accélérateur pour la mise en œuvre de géonature à l'échelle du Parc et pour la mise en place de conventions de partenariats pour l'échange de données avec les structures naturalistes partenaires.

Les objectifs attendus au travers de la réalisation coordonnée d'ABC sur le Parc en réponse aux enjeux de la Charte 2023-2035 sont les suivants :

- Lancer une dynamique collective sur le Parc pour doter toutes les communes volontaires d'un ABC. Inscrire durablement le dispositif comme un des outils majeurs de l'appropriation des enjeux de biodiversité à l'échelle communale tout en contribuant à une vision globale à l'échelle de la fonctionnalité de nos écosystèmes, travailler à leurs mises à jours en continu pour alimenter un observatoire de la biodiversité du territoire.
- Mettre en œuvre, en partenariat avec les acteurs environnementaux du territoire, un programme d'acquisitions de connaissances complémentaires sur le patrimoine naturel du massif des Bauges en contribuant notamment aux objectifs de la stratégie biodiversité du Parc.
- Associer, éduquer et donner envie aux habitants (jeunes, citoyens, socio-professionnels, élus) par des démarches participatives d'inventaire en s'appuyant sur les protocoles labellisés notamment du dispositif vigie-nature et par des dispositifs spécifiques à mettre en place par le Parc et ses partenaires en réponse à des objectifs locaux. Le Parc souhaite s'inscrire dans une démarche scientifique, citoyenne et éducative en privilégiant de vivre des expériences créatrices d'émotions et de souvenirs.
- Partager et valoriser ces connaissances auprès de tous les acteurs des communes engagées pour leur donner les clefs de compréhension des enjeux de biodiversité et transition écologique du territoire et agir en faveur de la préservation de leur patrimoine naturel. Plus généralement ce partage sera conduit auprès de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire dans la continuité du porter à connaissance effectué par le Parc.

Dans cette continuité, il s'agira de produire des supports synthétiques, pédagogiques et communicants. Il est ainsi prévu de réaliser un atlas de la biodiversité décliné par commune engagée et réfléchir à une première mutualisation d'un atlas intercommunal mettant ainsi en évidence les responsabilités des territoires communaux en matière de biodiversité mais également les liens entre eux (approche de fonctionnalité écologique). Il s'agira aussi de développer des approches plus artistiques vectrices d'appropriation des enjeux naturalistes.

Bénéficiaires de l'ABC Bauges et acteurs mobilisés dans la réalisation

L'ABC Bauges se veut être un projet fédérateur qui associe tous les acteurs des communes engagées et plus largement les communes adhérentes du Parc dans le lancement d'une dynamique collective:

- les enfants dans le cadre scolaire. L'enjeu est qu'ils s'approprient leur environnement proche et qu'ils participent à une démarche scientifique à travers la participation à des inventaires citoyens adaptés à leur âge.
- le grand public en participant au programme d'animations.
- les acteurs de l'éducation à l'environnement du territoire. Ils seront formés par les naturalistes professionnels.
- les élus.

Sa réalisation va associer :

- les structures naturalistes du territoire, et notamment les partenaires déjà bien impliqués comme la LPO AURA, FNE 74 ayant davantage la compétence expertise naturaliste que FNE Savoie, les deux CEN Savoie et Haute-Savoie
- les élus des 14 communes
- les élus du Parc
- les techniciens du Parc et des EPCI du territoire pour alimenter leurs stratégies biodiversité, et bien s'articuler.
- les acteurs de l'éducation à l'environnement du territoire au travers du réseau RePERE. A noter que 19 éducateurs de ce réseau sont impliqués dans la construction et l'animation du projet. 1.5 jours par intervenant sera consacré à la formation et la

- préparation des animations.
- les enseignants inscrits dans le projet.
- les correspondants locaux de presse.

Leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs

Pour garantir une bonne coordination du projet sur deux ans, un chargé de mission ABC sera recruté, il aura en charge la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour la réalisation du programme d'action en partenariat avec les structures naturalistes et le réseau RePERE. Il sera aussi en charge directement de la conduite de certains suivis participatifs. Le chargé de mission sera en charge de coordonner la communication avec l'appui de la chargée de communication du Parc.

Plus globalement de nombreuses interactions avec les autres agents permanents du Parc auront lieu sur toutes les thématiques transversales au projet:

Personnels permanents mobilisés sur le projet ABC BAUGES	Nombre de jour sur 2 ans
Julie HIGEL - éducation	20
Richard COUSIN - expert naturaliste	10
Mathilde PANTALACCI - biodiversité	5
Audrey STUCKER – agriculture/pastoralisme	2
Elora SEPULCRI - agri-environnement	5
Silvia ALA - patrimoine culturel	2
Ghislaine Gallice - gestion administrative	5
Caroline Salomon – forêt/filière bois	2
Christophe Lansigu - géopatrimoines	2
Romane Girard - urbanisme	2
Mélanie AMIOT - géomatique	20
Lisa Potdevin - communication	5
Jean-Luc Desbois et Jean-François Lopez - Direction	4

La communication aura trois axes :

- une communication tout au long du projet pour mobiliser les habitants
- une communication pour partager les informations recueillies auprès des habitants et valoriser le projet ABC pas à pas
- une communication pour donner envie aux autres communes du périmètre du Parc de s'inscrire dans la dynamique

Des actions de communication sont d'ores et déjà identifiées :

- Organiser un événement de lancement du projet.
- Monter un partenariat avec Radio Alto (la radio locale en Bauges) qui fera plusieurs émissions sur l'état d'avancement et la valorisation des actions en cours sur les communes.
- Impliquer les correspondants locaux des journaux locaux (Vivre en Bauges, Dauphiné libéré...) dans la construction du projet afin qu'ils communiquent sur les actions.
- Réaliser un partenariat avec le magazine « Terre Sauvage ». Opportunité proposée par un habitant impliqué d'une des communes et directeur artistique du magazine.
- Transmettre des informations régulières auprès des agglomérations et des communes pour valoriser le projet dans les bulletins municipaux et les magazines des agglomérations.
- Valoriser la démarche et informer l'ensemble des communes du Parc de l'état d'avancement dans les outils de communication du Parc (Newsletter du Parc - page Facebook du parc (10 826 abonnés)). Ceci concourra à susciter la poursuite de la démarche d'adhésion des communes et des habitants pour se doter d'un ABC.
- Poursuivre la Newsletter dédiée au Projet ABC Bauges lancée à l'occasion de l'AMI en novembre 2022 et dédiée aux 14 communes du projet pour renforcer les liens entre elles.
- Valoriser le projet dans l'Echo des écoles, collèges et lycées du Parc (Echo bisannuel à paraître en septembre et mars) et dédier un numéro spécial.
- Deux vecteurs artistiques sont prévus pour accompagner au fil de l'eau le projet par l'aquarelle et la prise de son de la nature. Ces créations seront valorisées lors d'un événement de clôture autour d'une exposition des aquarelles et des ambiances sonores.

Le Parc anime un réseau des naturalistes (amateurs) qu'il s'agira de mobiliser en appui au projet en appliquant la vigilance

de garder un ancrage local dans les démarches participatives.

Description du projet

Comme précisé dans le contexte du projet, le Parc a conduit un processus de concertation avec les communes, les partenaires naturalistes et le réseau RePERE. Il a également sollicité les EPCI pour bien articuler le projet avec les éventuelles démarches ABC qu'elles auraient également pu porter (pas de projets 2023) et se mettre en ordre de marche pour alimenter leurs différentes politiques territoriales biodiversité avec les connaissances acquises au travers des ABC à l'avenir.

Ainsi à l'issue de la concertation **4 grands thèmes** représentant différents milieux naturels, semi-naturels ou anthropiques ont été identifiés pour structurer le projet ABC et formaliser un programme d'action d'inventaires d'expert, d'inventaires participatifs et d'actions de sensibilisation et d'éducation. Cette approche par milieux permet de travailler sur les groupes taxonomiques associés.

Cette traduction par thème a été faite pour faciliter l'appropriation de tous :

- **Thème bleu : la biodiversité des cours d'eau et des zones humides**
- **Thème gris : la biodiversité des villages**
- **Thème orange : la biodiversité des milieux agricoles**
- **Thème vert : la biodiversité des forêts**

Pour chaque thème, des espèces ou groupes d'espèces ont été identifiés pour faire l'objet d'inventaires, soit en tant qu'espèces indicatrices de la fonctionnalité des milieux et/ou en tant qu'espèces ou groupes d'espèces à mieux connaître de la stratégie biodiversité. Des actions ciblent également à mieux connaître l'habitat de ces espèces.

Pour chaque action, il a été étudié la pertinence du protocole à mettre en place en privilégiant les protocoles labellisés comme vigie-nature. D'autres outils bénéficiant d'application et se prêtant particulièrement aux démarches participatives ont également été identifiées comme l'observatoire régional des mares avec l'outil « Mare, où êtes-vous ? ».

La période, le calendrier des actions et les partenaires possibles pour la réalisation de ces actions ont été précisés. Les livrables attendus pour chaque action sont identifiés. Ils seront compilés pour servir à la cartographie de synthèse des connaissances acquises lors du projet ABC et représentées sous format numérique grâce à l'outil Atlas communaux du Géonature du Parc des Bauges.

Les communes seront toutes destinataires d'une synthèse de leur ABC en format numérique et papier.

⇒ *L'ensemble du programme détaillé des actions envisagé pour le projet ABC Bauges est en annexe 4.*

Au-delà de ces quatre grands thèmes, un travail d'amélioration particulier sur des espèces floristiques et habitats naturels méconnus a été élaboré avec le CBNA sur les communes candidates. Ce compartiment difficilement rattachable aux grands thèmes et de portée d'expert sera conduit en parallèle sur quelques communes candidates.

Trois fils rouges qui concerneront les 14 communes ont également été identifiés contribuera à renforcer le lien entre elles :

- Enquête sur les groupes faunistiques orphelins (punaises, coccinelles, opilions...) animés par les deux CEN et dont le Parc sera également un relai fort.
- Renforcement du réseau de connaissance du lynx et du chat forestier comme espèces indicatrices de la connectivité des milieux cibles. Le Parc a mis en place un réseau important de pièges-photos associant d'ores et déjà les acteurs du territoire : OFB, agriculteurs, chasseurs, naturalistes...
- Enquête chiroptères qui visera à faire remonter de la donnée sur les chiroptères pour mener ensuite des prospections principalement sur de la remontée de donnée exploitable et significative (colonie, gîte...).

Concernant le volet éducation et l'objectif de mobilisation des citoyens, le Parc va mettre en place trois actions :

- Une première action à destination des **scolaires**. Sur les 14 communes, 11 ont un ou des établissements scolaires (et un unique collège d'où le choix de cibler les écoles élémentaires et de faire le lien entre l'ATE du collège et l'école élémentaire).

Deux classes par commune vont pouvoir s'inscrire dans un projet pédagogique ABC (soit 22 classes par an).

Les enseignants pourront choisir leur thème de travail (dans la liste des thèmes de la commune).

Chaque classe bénéficiera de 4 animations par an animées par un animateur nature membre du réseau RePERE. La première animation sera une immersion dans la biodiversité et son observation « petit naturaliste en herbe ». Une deuxième animation permettra d'approfondir le thème d'étude (connaissance de l'espèce) et lancement de l'inventaire à proximité et dans l'école (Vigie nature, observatoire des saisons ou autre). La troisième sortie a pour objectif de faire un point sur les observations réalisées par les enfants et de faire le lien avec les inventaires de la même thématique réalisés par les naturalistes professionnels (si possible une rencontre sera organisée). Des actions pour mieux accueillir la biodiversité à laquelle pourront être réalisées. Le dernier rendez-vous sera pour faire le bilan et d'engager la deuxième année.

Entre les animations, le chargé de mission du Parc aura pour mission de s'assurer que l'enseignant poursuit le projet et l'aider dans son évolution. Une dynamique de réseau avec les 11 écoles sera établie (la forme reste à créer).

- Une deuxième action à destination du **grand public** sera mise en place. La proposition est de faire un calendrier d'animations commun aux 14 communes. Deux animations grand public seront proposées par commune. Les animations peuvent prendre différentes formes (balade nature de jour comme de nuit, atelier-construction, chantiers) et seront animées par RePERE.

Ainsi un programme de 28 animations par an sera proposé aux habitants des 14 communes. Ce système permettra de traiter tous les thèmes mais surtout de faire du lien entre les communes. Le choix des thèmes et la forme des animations se feront

avec les communes et les animateurs. L'idée est d'avoir un programme varié et qui réussissent à « embarquer » le plus grand nombre. L'enjeu des animations est de mobiliser le grand public pour qu'il participe aux inventaires. Le chargé de mission du parc animera à l'issue des animations cette mobilisation. Il aura pour mission d'inciter et d'accompagner les communes dans la création d'autres temps de mobilisation des habitants (soirée-débat / exposition / projection...).

- Une troisième action à destination du **grand public** les invitera à suivre des naturalistes en action (participer à des inventaires / pause de pièges photos etc...). Lorsque les naturalistes en sont d'accord et que la situation le permet (accessibilité) ils pourront partager leur travail sur le terrain avec des habitants volontaires.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Le programme d'actions est défini par grand thème pour ce qui est des actions d'inventaire comme précisé précédemment et se structure comme tel :

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Action N°1 Coordination générale du projet ABC	Recrutement d'un chargé de mission pour coordonner l'ensemble du projet, animer les comités de pilotage, accompagner les communes et les habitants du programme d'action, coordonner la communication, réaliser des documents de synthèse notamment déclinés aux communes	09/2023	09/2025
Action N°2 Inventaire espèces mammifères à enjeu des zones humides et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc : amélioration de la connaissance sur le Putois d'Europe, espèce en déclin, priorité 1 liste PNRMB... (sur parties boisées et humides basses, zones humides, ripisylves), et rat des moissons : espèce très peu connue, priorité 2 liste PNRMB (sur zones humides)	Méthode d'inventaire et calendrier : Année 1 – ciblée sur la formation et le participatif Travail préalable sur carte des zones potentielles de présence En salle et sur le terrain : incitation à la recherche et la collecte de pelotes de réjection des rapaces nocturnes et ateliers de détermination des restes de micromammifères dans les pelotes. Renseigner origine des pelotes et lieu de collecte. Sur le terrain : prospection participative, via la recherche des nids caractéristiques mutualisés aux 2 petits rongeurs à enjeu : le muscardin et le rat des moissons (et recherche pelotes). En salle : ateliers de détermination. Année 2 – lancement complément expert + poursuite participative avec les participants de l'année 1 autonomes avec remise à niveau Réaliser bilan année 1 et identification des secteurs à compléter. Sur le terrain – mode expert : prospections complémentaires sur secteurs pré-identifiés afin de compléter efficacement les inventaires et renforcer la collecte de données. A posteriori en salle ateliers de détermination – 2 soirées. Organiser un temps de clôture de la campagne d'inventaire. Période d'inventaire : toute l'année et automne pour les prospections ciblées Outil de saisie : Géonature citizen – module dédié Livrables : bilans, transmission données pour cartographie, et texte de valorisation de l'action	01/2024	12/2025
Action N°3 Inventaire de la biodiversité des Ripisylves selon la méthode Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves. Répertorier les arbres remarquables (porteurs de loges, de micro-habitats) et leur importance dans la bonne fonctionnalité pour les espèces associées.	Méthode d'inventaire et calendrier : Mise en oeuvre de l'outil « Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves » (IBCR) pour mieux caractériser les ripisylves, leurs services écosystémiques et leurs capacités d'accueil de la biodiversité via le relevé de différents facteurs : diversité des strates et des essences, très gros bois vivant, gros bois mort, connectivité écologique, perturbations... Définir avec les communes les tronçons prioritaires à diagnostiquer et définir ensemble les objectifs et perspectives d'actions. Une action ciblée sur le Laudon sur la commune de Saint Jorioz avec complément d'inventaire, y intégrer la dimension diagnostic lumière pour préconisations actions de lutte contre la pollution lumineuse. Formation (en salle puis sur le terrain) sur l'outil IBCR. Sur le terrain : journée(s) participative(s) de relevés IBCR, avec les personnes préalablement formées, sur des tronçons préalablement identifiés. Sur le terrain : prospections complémentaires sur secteurs à identifier afin de compléter efficacement les relevés et renforcer le diagnostic global https://www.fne-aura.org/ripisylves/boite-a-outils/ Période d'inventaire : printemps-automne Outil de saisie : application spécifique liée à l'outil Livrables : bilans, cartographie des tronçons diagnostiqués et texte de valorisation de l'action	04/2024	06/2024
Action N°4 Inventaire des Mares existantes et identification des secteurs favorables à leurs créations, intégrant les inventaires libellules et élargie aux amphibiens	Méthode d'inventaire et calendrier : Mise en oeuvre de l'outil participatif de l'Observatoire régional des mares et leurs réseaux « Mares, ou êtes-vous ? » (localisation et description de la mare, et inventaire des libellules), élargie à l'inventaire des amphibiens (enjeu de recherche du Sonneur à ventre jaune sur Gruffy) https://www.mares-libellules.fr/ Focus libellules et amphibiens vers l'autonomie pour alimenter l'action ciblée sur les libellules. Période d'inventaire : mars – décembre Outil de saisie : mare ou êtes-vous ? Et extraction pour valorisation dans les	01/2024	06/2024

	<p>ABC</p> <p>Livrables : bilans, extraction de l'outil (shp et csv) pour cartographie et texte de valorisation de l'action</p>		
<p>Action N°5 Inventaire ciblé libellules</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier : Recherche spécifique de libellules à enjeu dont l'Aeshna juncea particulièrement sur Viuz-la-Chiesaz et si création de mare en 2023 sur Saint-Ours ; Codulégastre Bidenté sur tuffières Pont du Diable et sur Gruffy site des Vauthières ; Agrion de Mercure et Cordulégastre bidenté sur Quintal. Action parallèle participative sur C.Bidentata en année 2 à coupler avec les sites diagnostiqués dans le cadre de l'action « ripsylve ».</p> <p>Période d'inventaire : mars – décembre Outil de saisie : Géonature citizen – module dédié Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	01/2024	06/2024
<p>Action N°6 Inventaire espèces mammifères à enjeu du bâti et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc : amélioration de la connaissance des chiroptères et notamment du Petit Murin et Grand Rhinolophe (priorité 2 stratégie biodiversité PNRMB)</p>	<p>Méthode d'inventaire : Mise en oeuvre du protocole VIGIE CHIRO (protocole labellisé), s'appuyer sur les carrés existants issus du tirage au sort et étoffer le plan d'échantillonnage sur les communes non couvertes voire communes voisines pour pertinence écologique (carré 2km x 2 km). Pose des enregistreurs à mettre en place de manière participative. Transmission enregistrements auprès du MNHN – réponses identification sous délai de 1 semaine à 2 mois.</p> <p>Période d'inventaire : 1^{er} passage mi-juin/mi-juillet ; 2^{ème} mi sept. Outil de saisie : Vigie chiro Périodicité de l'inventaire : 1 seule campagne 2024 Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	03/2024	12/2024
<p>Action N°7 Enquête chiroptères auprès des habitants dans leurs maisons.</p>	<p>Méthode d'inventaire : Réunion d'information/ présentation, relance si besoin. Contact mail, formulaire en ligne, module géonature citizen (PNR MB) : type SOS Chiro (reprise de la matière). Expertise sur données exploitables dans le bâti (colonie, gîte). S'appuyer sur la « nuit de la chauve-souris » – dernier we août.</p> <p>Période d'inventaire : au fil de l'eau en 2024 mais formation avant la saison avril/mai pour prospection entre mi-juin et mi-juillet Outil de saisie : Visionature ou module dédié sur Geonature citizen Périodicité de l'inventaire : 2 saisons de suivi et vérifications Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	04/2024	12/2025
<p>Action N°8 Diagnostic participatif de la biodiversité du site du skatepark aménagé en 2023 et préconisations sur des aménagements favorables à la biodiversité par des actions participatives (plantation de haies, pose de nichoirs, hôtels à insectes, ruchers si contexte agricole favorable...)</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier : Rencontre avec la commune de Lathuilde pour définition des attendus et des pistes de travail avec une place importante des propositions citoyennes au travers du comité jeune et du comité environnement de la commune. Diagnostic sur 3 passages en 2025 en associant les acteurs et habitants de la commune (concepteurs des projets suite à l'animation de sa construction)</p> <p>Période d'inventaire : avril à septembre 2025 Outil de saisie : Géonature citizen – module dédié Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	04/2025	12/2025
<p>Action N°9 Inventaire des chouettes effraies dans les bâtiments</p>	<p>Méthode d'inventaire : Mener des enquêtes communales pour pré-identifier du bâti au potentiel d'accueil, état des lieux des données existantes. Pose de piège-photo dans les bâtiments identifiés et recherche de pelotes, à mutualiser avec les actions chiroptères. Lien avec stage 2022 réalisé par LPO sur St-Ours avec test identification par la bioacoustique pour application sur la chouette effraie en 2024. Investissement en nichoirs avec pose piège photo, visite du nichoir, voire installation webcam. Organiser la nuit de la chouette en mars 2025 en évènement relay. S'inscrire dans le cadre de l'Observatoire des rapaces.</p> <p>Période d'inventaire : automne /hiver Outils de saisie : Saisie sous Visionature Périodicité de l'inventaire : 1 seule campagne en hiver 2024/2025 Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	07/2024	03/2025
<p>Action N°10 Inventaires de petits oiseaux du bâti ciblé sur les hirondelles, autres passereaux</p>	<p>Méthode d'inventaire : Comptages des hirondelles et identification des nids en lien action le programme des terres et des ailes. Attente particulière sur St Ours sur le bâti résidentiel</p> <p>Période d'inventaire : printemps Outil de saisie : Création d'un module GEOCITIZEN Périodicité de l'inventaire : 2 campagnes Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	02/2024	12/2025
<p>Action N°11 Inventaire des oiseaux des jardins associé à une étude éthologique d'observation en temps réel du comportement des oiseaux à la mangeoire en hiver (Birdlab).</p>	<p>Méthode d'inventaire : Mise en oeuvre du protocole « Oiseaux des jardins » : définition d'un jardin, comptage des individus dans cet espace bien défini, en y associant la démarche de sciences participatives « Birdlab » : suivi des deux mangeoires et identification en temps réel des oiseaux qui viennent consommer l'une ou l'autre. Fabrication selon tutoriels des mangeoires sur les sites à suivre, et apprentissage des 24 espèces les plus communes.</p> <p>Période d'inventaire : Oiseaux des jardins : toute l'année – formation/sortie printemps première année</p>	09/2023	12/2025

	<p>ABC, Birdlab : de mi-novembre à fin mars Outil de saisie : application des outils vigie nature Périodicité de l'inventaire : Oiseaux des jardins : 1 sortie printemps pour lancer la démarche, et au fil de l'année Birdlab : Formation, projet pédagogique à lancer en septembre Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>		
<p>Action N°12 Inventaires des reptiles et identification de secteurs favorables pour la création de micro-structures favorables (murets/murgers)</p>	<p>Méthode d'inventaire : Mise en place du protocole POPreptiles (à choisir entre niveau 1 ou 2 pour mise en place légère) – transect de 2 à 300 plaques reptiles en milieu homogène (à vue + plaques). Fréquence de passage : 6 passages en 1 à 2 mois – mars à juin en bonne condition météo. Période d'inventaire : printemps/été Outil de saisie : Création d'un module GEOCITIZEN Périodicité de l'inventaire : 2 campagnes Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	03/2024	12/2025
<p>Action N°13 Inventaires de papillons et bourdons</p>	<p>Méthode d'inventaire : Mise en œuvre de la démarche de sciences participatives au jardin https://www.sciences-participatives-au-jardin.org/ décliné aux papillons et bourdons Période d'inventaire : Printemps Outil de saisie : application des outils vigie nature Périodicité de l'inventaire : 2 campagnes Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	03/2024	12/2025
<p>Action N°14 Placettes à vers de terre</p>	<p>Méthode d'inventaire : Mise en œuvre complémentaire de la démarche de Sciences participatives placettes à vers de terre. https://www.vigienature-ecole.fr/vdt Période d'inventaire : printemps sur année scolaire Outil de saisie : application des outils vigie nature Périodicité de l'inventaire : 2 campagnes Livrables : bilans et texte de valorisation de l'action</p>	03/2024	12/2025
<p>Action N°15 Inventaire des papillons nocturnes</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaires des papillons de nuit par dispositif d'attraction des insectes par la lumière (au moyen de "pièges" lumineux) Période d'inventaire : de mai à octobre Outil de saisie : par expert et transmission pour intégration sous Géonature Périodicité de l'inventaire : 1 par an Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	04/2024	12/2025
<p>Action N°16 Inventaire espèces mammifères à enjeu des haies et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc : Amélioration de la connaissance sur le Muscardin : espèce protégée France et Europe et peu connue (dans lisières boisées basses, haies)</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier : Sur le terrain : prospection participative, via la recherche des nids caractéristiques, de 2 petits rongeurs à enjeu : le muscardin et le rat des moissons. En salle et sur le terrain : incitation à la recherche et la collecte de pelotes de réjection des rapaces nocturnes et ateliers de détermination des restes de micromammifères dans les pelotes. Sur le terrain : prospections complémentaires sur secteurs pré-identifiés et espèces ciblées, afin de compléter efficacement les inventaires et renforcer la collecte de données Période d'inventaire : octobre – février Outil de saisie : Géonature citizen – module dédié Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	09/2023	12/2025
<p>Action N°17 Inventaire des rapaces ciblé sur le Milan royal de priorité de conservation 2 de la stratégie biodiversité du Parc en cours d'installation sur le massif des bauges</p>	<p>Méthode d'inventaire : S'inscrit dans l'Observatoire national des rapaces, journée d'inventaire des nids. Recherche de nid pour démarche de protection auprès des agriculteurs, gestionnaires forestiers..., suivi succès reproduction. A voir si inscription dans un carré de référence. Période d'inventaire : Fin février à début avril repérage couple Avril – fin mai : couvaison à surveiller discrètement. juin – max mi-juillet : jeunes à l'envol Outil de saisie : Saisis sous visio nature – renvoi des données par la LPO au format Géonature. Périodicité de l'inventaire : 1 sortie pour lancer la campagne en 2024 – début hiver. Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	11/2023	12/2025
<p>Action N°18 Mise en place d'un programme « Des Terres et des Ailes » avec une exploitation agricole par commune.</p>	<p>Méthode d'inventaire : Diagnostic de l'avifaune et des actions à mener en faveur des oiseaux et plus généralement de la biodiversité dans l'environnement de l'exploitation agricole. Recherche de nouvelles exploitations agricoles porteuses du dispositif, animation à mener par le PNRMB. Période d'inventaire : printemps Outil de saisie : visionature et extraction vers Geonature PNRMB Périodicité de l'inventaire : sur deux ans</p>	02/2024	12/2025

<p>Action N°19 Inventaire des pollinisateurs des prairies</p>	<p>Méthode d'inventaire : 1/ Inventaires et sensibilisation aux pollinisateurs des prairies : Formation du public sur 2 demi-journées à l'utilisation du protocole et de l'outil de sciences participatives SPIPOLL (https://www.spipoll.org). 2/ Formation à la reconnaissance et à l'inventaire des espèces du plan régional d'actions (PRA) papillons de jour. Formation sur le terrain du public sur 2 demi-journées à la reconnaissance, à l'inventaire et à la saisie sous Géonature citizen d'espèces du PRA papillons de jour. Certaines de ces espèces étant protégées, la démarche d'inventaire passera par la photo des papillons et la reconnaissance à vue, sans aucune capture. À cela, un accompagnement des personnes sera réalisé par un expert afin de les aider dans leurs démarches, mais aussi pour valider les observations. 3/ Mise en place et réalisation du protocole Chronoventaire. Le protocole Chronoventaire sera déployé sur 3 communes : Gruffy, Verel-Pragondran et Quintal. Cinq passages en 2024 seront effectués de mai à septembre par site protocolé. Période d'inventaire : mai à septembre Outil de saisie : application dédiée + extraction de la saisie d'expert sur Géonature PNRMB Périodicité de l'inventaire : SPIPOLL au cours de l'année et 1 campagne chronoventaire 2024 Livrables : Réaliser une analyse des données lépidoptères produites dans le cadre de l'ABC afin de faire ressortir les espèces patrimoniales, les enjeux vis-à-vis de ce groupe sur les territoires inventoriés, etc. Un rendu synthétique sera produit (Word – Excel) pour rendu cartographique</p>	03/2024	12/2025
<p>Action N°20 Inventaire des haies, arbres têtards</p>	<p>Méthode d'inventaire : Cartographie de base avec la BD HAIES mise à disposition par le Parc, et compléter la cartographie par de la formation vers autonomie et bilan chaque année. Période d'inventaire : toute l'année Outil de saisie : Module dédié sur Géonature citizen Périodicité de l'inventaire : en continu sur les deux ans Livrables : cartographie améliorée des haies sur la base de la BD Haies</p>	11/2023	12/2025
<p>Action N°21 Inventaire de la bryoflore (mousses) des vignes</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert en associant les viticulteurs Période d'inventaire : fin d'hiver pour coller à la phénologie des espèces Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : début saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	11/2023	12/2024
<p>Action N°22 Inventaire des arbres remarquables notamment porteurs de micro-habitats : loges, décollement d'écorces... et à l'opportunité inventaire de la faune associée, en lien avec la stratégie du Parc de préservation de la trame de forêts matures</p>	<p>Méthode d'inventaire : Identifier avec les communes concernées les secteurs potentiels en forêt publique pour mener l'identification des arbres remarquables et la biodiversité associée. Ce travail sera orienté au regard de la carte de la trame des forêts matures récemment obtenue grâce à un programme européen POIA mené à l'échelle inter-PNR préalpin pour privilégier le maintien d'arbres bio et leurs rôles dans la trame fonctionnelle. Cette caractérisation des arbres remarquables s'appuiera ainsi sur les critères de maturité (arbres de gros diamètres, porteurs de dendro micro-habitats, essence rare...) en y associant l'ONF en forêt publique. Période d'inventaire : printemps/été/automne Outil de saisie : module dédiée sur géonature citizen du PNRMB Périodicité de l'inventaire : sur les deux ans Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	01/2024	12/2025
<p>Action N°23 Inventaire des petites chouettes de montagne, espèces à enjeu forêts matures et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc (Tengmalm priorité de conservation du parc)</p>	<p>Méthode d'inventaire : Protocole nationale LPO/ONF. Site à pérenniser si nouvelle installation. 1pt tous les 500m. Associer les habitants sur un transect, si habitant motivé et compétent, confier un transect. Période d'inventaire : automne Outil de saisie : Saisis sous visio nature – renvoi des données par la LPO au format Géonature. Périodicité de l'inventaire : 1 sortie à l'automne Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	06/2024	06/2025
<p>Action N°23 Inventaire généraux de pieds de parois et des pelouses fraîches calcaires. Recherche d'espèces ciblées : <i>myosotis minutiflora</i>, <i>leucopoa pulchella</i> sbsp. <i>jurana</i></p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur site et taxons protégés / menacés). Saisie SI CBNA et extraction après validation – compléter par les autres espèces que les deux cibles. Période d'inventaire : Juin Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	06/2024	12/2024
<p>Action N°25 Recherche et inventaire espèces DD (genre <i>alchemilla</i>, <i>a. schmidelyana</i> et <i>flexicaulis</i>).</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons méconnus) Période d'inventaire : Fin mai/début juin Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action</p>	05/2024	12/2024
<p>Action N°26 Recherche d'espèces ciblées : <i>crepis praemorsa</i></p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons menacés / méconnus) et conception plaquette sur ces deux espèces pour mise en place d'une démarche participative. Réalisation d'une demi-journée de formation auprès d'une sélection de participants motivés (réseau des naturalistes du Parc</p>	05/2024	12/2024

Recherche et inventaire espèce DD : <i>alchemilla amphisericca</i>	sur les communes concernées). Période d'inventaire : Fin mai/début juin Alchemille : tous l'été – reprise de l'animation. Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv' AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB + module géonature citizen pour démarche participative Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action		
Action N°27 Recherche d'espèces ciblées : <i>seseli annuum subsp. annuum</i> Inventaire généraux de pieds de parois	Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons menacés / méconnus) et conception plaquette sur cette espèce pour mise en place d'une démarche participative auprès d'une sélection de participants motivés (réseau des naturalistes du Parc sur les communes concernées). Période d'inventaire : Août Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv' AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action	07/2024	12/2024
Action N°28 Recherche espèce : <i>ranunculus polyanthemoides</i>	Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons méconnus) Période d'inventaire : Début juin Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv' AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB + module géonature citizen pour démarche participative Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action	05/2024	12/2024
Action N°29 Recherche et inventaire espèces DD (genre <i>alchemilla</i> , <i>a. schmidelyana</i> et <i>flexicaulis</i>).	Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons méconnus) Période d'inventaire : Fin mai/début juin Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv' AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action	04/2024	12/2024
Action N°30 Inventaire de la bryoflore	Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons menacés / méconnus) et conception plaquette sur deux espèces à rechercher en même temps <i>anacamptis palustris</i> , <i>anacamptis laxiflora</i> (ZH, molinaie calcaire) pour mise en place d'une démarche participative. Réalisation d'une demi-journée de formation auprès d'une sélection de participants motivés (réseau des naturalistes du Parc sur les communes concernées). Période d'inventaire : Fin mai/début juin Outil de saisie : Base de données du CBNA vers Biodiv' AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action	04/2024	12/2024
Action N°31 Inventaire lynx et chat forestier de priorité de conservation 2 de la stratégie biodiversité du Parc en étoffant le réseau des pièges photos mis en place sur le massif des Bauges sur l'ensemble des communes de l'ABC	Méthode d'inventaire : renforcement du réseau de pièges photos Période d'inventaire : en continu Outil de saisie : module dédié Géonature citizen du PNRMB Périodicité de l'inventaire : en continu Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action	11/2023	12/2025
Action N°32 Inventaire des groupes orphelins punaises, araignées, coccinelles, mollusques et opilions	Méthode d'inventaire : Démarche participative par prise de photos et transmission par mail avec commune, lieu-dit, altitude, date de l'observation ou via l'outil smartphone iNaturalist : détermination par un réseau de validateurs. Période d'inventaire : en continu Périodicité de l'inventaire : en continu Livrables : bilans, cartographie et texte de valorisation de l'action	11/2023	12/2025
Action N°33 Programme pédagogique scolaire	22 classes sensibilisées par an (soit 44 classes au total). 88 demi-journées d'intervention par an. Un thème et une action de démarche participative par école (au minimum) Chaque classe réalisera une présentation de son travail à l'occasion du rendu en septembre 2025 (forme à définir).	09/2023	10/2025
Action N°34 Programme pédagogique grand public	Un calendrier annuel commun aux 14 communes de 28 animations. Le programme unique va permettre de faire du lien entre les communes et également de permettre de proposer un plus grand nombre de thèmes aux habitants.	07/2023	10/2025
Action N°35 Programme de formations pour les animateurs nature	Chaque animateur va bénéficier de 1.5 jours de formation dispensé par les naturalistes.	07/2023	06/2025
Action N°36 Synthèse des données du projet ABC, travail sur les rendus cartographiques à destination des communes	Centralisation des données acquises au travers de l'ensemble des actions et travail de synthèse notamment au travers de Géonature pour création d'ABC	05/2024	12/2025
Action N°37 Appropriation et valorisation par l'aquarelle	Un ou plusieurs aquarellistes vont initier les habitants à l'aquarelle pour illustrer les 4 thèmes principaux du projet ABC. Le rendu envisagé est celui d'une exposition en fin de projet notamment au moment de l'évènement de clôture mêlant aussi les ambiances sonores. Le Parc va chercher à renforcer la valorisation artistique en répondant à l'appel à projet de la DRAC.	01/2024	09/2025
Action N°38 Appropriation et valorisation par des prises de sons de la nature	Prise de son pour créer des ambiances sonores sur les 4 thèmes. Le rendu envisagé est celui d'associer les ambiances sonores et l'exposition d'aquarelles en fin de projet notamment au moment de l'évènement de clôture.	01/2024	09/2025



Action N°39 Evènement de clôture du projet ABC Bauges	Associer l'ensemble des acteurs du projet et co-construire un temps de restitution des résultats de l'ABC autour d'un moment convivial et artistique (propositions ci-dessus).	06/2025	09/2025
--	--	---------	---------

- ⇒ Cf Devis estimatifs des partenaires ou prestataires identifiés pour la réalisation des actions du projet ABC Bauges en annexe 5
- ⇒ Cf Carte des thèmes sollicités par les communes candidates en annexe 6

3. Perspectives de l'action

Il s'agit tout d'abord de poursuivre la dynamique enclenchée par cette première phase d'accompagnement des communes, et de s'inscrire dans une perspective à 5 ans afin de doter d'ABC toutes les communes volontaires du Parc.

De manière renforcée au porté à connaissance déjà mené par le Parc depuis sa création, la réalisation de ces 14 atlas de la biodiversité communale permettra aux communes d'appréhender les enjeux de préservation de la biodiversité de leur territoire et de disposer de pistes d'actions. Ces actions pourront être mises en œuvre par les communes seules ou en partenariat avec le Parc et ses partenaires et pourront constituer un volet significatif d'une inscription dans la démarche « Territoire Engagés pour la Nature ». A ce titre, le Parc s'est mis en ordre de marche pour rechercher des partenariats financiers notamment avec la Fondation du Patrimoine pour mener des investissements en faveur de la biodiversité en déclinaison des ABC et TEN. Dans ce même esprit, le Parc a pour ambition, d'accompagner les établissements scolaires dans la mise en place d'ATE.

Ce projet sera également la première valorisation du module atlas communaux sur le géonature du Parc du Massif des Bauges pour visualiser la cartographie des enjeux environnementaux qui seront accessibles à toutes les communes et habitants du territoire et ce sur le long terme. Cet outil est d'autant plus pertinent dans la prise en compte de ces enjeux dans les documents de planification.

De même dans sa démarche d'amélioration continue des connaissances de la biodiversité, et notamment en déclinaison de sa stratégie biodiversité, le Parc souhaite poursuivre les démarches participatives notamment au travers d'un portail ABC qui présentera l'ensemble des modules géonature citizen ouvert à la participation.

4. Gouvernance

La gouvernance sera adaptée au contexte de chaque commune et visera à mobiliser le plus largement possibles les acteurs locaux. Elle sera définie précisément et mise en place dès le début du projet. Néanmoins, il est d'ores et déjà envisagé la structuration suivante :

Un comité de pilotage dédié à l'ABC Bauges se réunira au minimum 1 fois par an afin de suivre l'état d'avancement du plan d'actions ABC Bauges et mener les ajustements nécessaires.

Il sera composé des élus des communes, des référents citoyens engagés dans la gouvernance locale, des partenaires techniques et financiers notamment des structures partenaires naturalistes, des techniciens des EPCI, de l'OFB.

Des comités locaux à l'échelle des communes seront constitués voire à l'échelle intercommunale. C'est notamment le souhait de trois communes de mener des actions et une gouvernance commune (Arith, Saint-François de Sales et Le Noyer). D'autres initiatives intercommunales pourraient voir le jour. Ces comités associeront à minima le Parc et les partenaires techniques envisagés pour la réalisation des actions.

Un comité « jeunes » existant sur la commune de Lathuille se réunira en articulation avec le comité local. Ce comité souhaite s'impliquer particulièrement dans le projet ABC de sa commune. Il s'agira dans l'animation du projet à l'échelle des 14 communes de susciter l'envie de faire participer les jeunes dans les comités locaux.

Afin de renforcer son champ d'intervention, il sera établi des passerelles avec d'autres programmes conduits par le Parc (Exemple : « Education au territoire » destiné aux écoles, « Renc'arts du Géoparc », « Programme culturel »...) ou d'autres structures menant des politiques environnementales et notamment les EPCI du territoire.

5. Résumé publiable du projet

Le Massif des Bauges, situé en Auvergne-Rhône-Alpes, est labellisé Parc naturel régional depuis 1995. Un des objectifs de ce classement est de préserver le caractère naturel et rural d'un territoire situé à proximité d'agglomérations importantes : Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Albertville, Ugine, Rumilly et de ce fait soumis à de fortes pressions (foncière, fréquentation...). Depuis sa création, le Parc a contribué à enrichir les connaissances de sa biodiversité et à les porter à connaissance. Au travers de sa nouvelle charte, il s'est fixé un objectif de structuration, de partage et d'amélioration en continu de cette connaissance naturaliste, et ce notamment au travers du prisme d'une stratégie biodiversité qui fixe de nouvelles priorités d'action sur des espèces, des habitats naturels prioritaires. Il souhaite que ces données structurées et synthétisées soient partagées au plus grand nombre en tant qu'outil d'aide à la décision pour les choix d'aménagement sur le territoire. Le lancement d'une dynamique de mise en place d'ABC sur le Massif des Bauges concourra à cet objectif. Programmé sur 2 ans d'animation ce premier ABC décliné auprès de 14 communes volontaires sera coordonné par le Parc naturel régional du Massif

des Bauges. 4 grands thèmes abordant des milieux diversifiés (biodiversité des cours d'eau et zones humides, biodiversité des villages, biodiversité des milieux agricoles et biodiversité des forêts) seront explorés pour travailler à l'amélioration des taxons et milieux peu connus. Pour ce faire, un programme d'action autour d'inventaires d'experts, participatifs et une déclinaison en actions pédagogiques scolaires et grand public sera conduit (22 projets classes / 28 animations grand public / 146 demi-journée d'animations) associant les structures naturalistes partenaires et le réseau des éducateurs à l'environnement du Parc.

Annexes

Annexe 1 : Carte de localisation des 14 communes du projet ABC Bauges 2023 dans le contexte des grandes trames écologiques et des corridors SRCE à l'échelle du massif

Annexe 2 : Courriers d'engagement des 14 communes dans la démarche coordonnée par le Parc du Massif des Bauges

Annexe 3 : Carte de localisation des mailles kilométriques représentant la richesse en taxons prioritaires de la stratégie biodiversité sur les 14 communes du projet ABC Bauges 2023

Annexe 4 : Programme détaillé des actions envisagées dans le projet ABC Bauges

Annexe 5 : Devis estimatifs des partenaires ou prestataires identifiés pour la réalisation des actions du projet ABC Bauges

Annexe 6 : Carte des thèmes sollicités par les communes candidates

PLAN D' ACTIONS ABC BAUGES 2023-2025

	ACTIONS INVENTAIRES	PROTOCOLES	PARTENAIRES IDENTIFIES	COMMUNES	TEMPS TRAVAIL DETAILLE
<p style="text-align: center;">THEME BLEU</p> <p style="text-align: center;">"Biodiversité des cours d'eau et zones humides"</p>	<p>Inventaire espèces mammifères à enjeu des zones humides et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc :</p> <p>amélioration de la connaissance sur le Putois d'Europe, espèce en déclin, priorité 1 liste PNRMB... (sur parties boisées et humides basses, zones humides, ripisylves), et rat des moissons: espèce très peu connue, priorité 2 liste PNRMB... (sur zones humides)</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier:</p> <p>Année 1 - ciblée sur la formation et le participatif Travail préalable sur carte des zones potentielles de présence En salle et sur le terrain : incitation à la recherche et la collecte de pelotes de réjection des rapaces nocturnes et ateliers de détermination des restes de micromammifères dans les pelotes. Renseigner origine des pelotes et lieu de collecte. Sur le terrain : prospection participative, via la recherche des nids caractéristiques mutualisés aux 2 petits rongeurs à enjeu : le muscardin et le rat des moissons (et recherche pelotes). En salle: ateliers de détermination.</p> <p>Année 2 - lancement complément expert + poursuite participative avec les participants de l'année 1 autonome avec remise à niveau Réaliser bilan année 1 et identification des secteurs à compléter. Sur le terrain - mode expert: prospections complémentaires sur secteurs pré-identifiés afin de compléter efficacement les inventaires et renforcer la collecte de données. A posteriori en salle atelier détermination - 2 soirées. Organiser un temps de clôture de la campagne d'inventaire.</p> <p>Période d'inventaire:toute l'année et automne Outil de saisie: Géonature citizen - module dédié Livrables: bilans et texte de valorisation de l'action</p>	<p>FNE 74</p>	<p>LATHUILE (TVB Bornette et marais boisé) SAINT-OURS LE NOYER PORTE DE SAVOIE SAINT FRANCOIS DE SALES BELLECOMBE EN BAUGES LESCHERAINES GRUFFY ARITH DUINGT SAINT-JORIOZ QUINTAL</p>	<p>Année 1 1 journée de préparation et définition des secteurs à prospecter 1 journée de formation auprès des habitants - secteur pertinent X 2 groupes par secteur géographique (salle + terrain) 1 journée de suivi bon déroulement 0,5 our X 2 ateliers 1 jour bilan année 1 + préparation année 2</p> <p>Année 2 0,5jr bilan + remise à niveau groupe 1 0,5jr bilan + remise à niveau groupe 2 3 jours experts avec suivi participatif au besoin 1 soirée 0,5 jr 1 jr de bilan</p>



	<p>Inventaire de la biodiversité des Ripisylves selon la méthode Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves. Répertorier les arbres remarquables (porteurs de loges, de micro-habitats) et leur importance dans la bonne fonctionnalité pour les espèces associées. Participation à OPIE-BENTHOS inventaire national des insectes aquatiques.</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier: Mise en oeuvre de l'outil « Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves » (IBCR) pour mieux caractériser les ripisylves, leurs services écosystémiques et leurs capacités d'accueil de la biodiversité via le relevé de différents facteurs : diversité des strates et des essences, très gros bois vivant, gros bois mort, connectivité écologique, perturbations... Définir avec les communes les tronçons prioritaires à diagnostiquer et définir ensemble les objectifs et perspectives d'actions. Une action ciblée sur le Laudon sur la commune de Saint Jorioz avec complément d'inventaire, y intégrer la dimension diagnostic lumière pour préconisations actions de lutte contre la pollution lumineuse. Formation (en salle puis sur le terrain) sur l'outil IBCR. Sur le terrain : journée(s) participative(s) de relevés IBCR, avec les personnes préalablement formées, sur des tronçons préalablement identifiés. Sur le terrain : prospections complémentaires sur secteurs à identifier afin de compléter efficacement les relevés et renforcer le diagnostic global https://www.fne-aura.org/ripisylves/boite-a-outils/ Période d'inventaire: printemps-automne Outil de saisie: application spécifique liée à l'outil Livrables: bilans et texte de valorisation de l'action</p>	<p>FNE 74</p>	<p>LATHUILE (TVB Bornette et marais boisé) LE NOYERSAIN FRANCOIS DE SALES LESCHERAINES GRUFFY YARITH DUJINGT SAINT-JORIOZ (Laudon) QUINTAL</p>	<p>Année 12x 0,5jr pour réunion avec les communes par secteur géographique, présentation outil, quels sont les objectifs, localisation des ripisylves 2 formations sur deux secteurs: 2 jours 1 jour suivi bon déroulement 1,5 jours synthèse et communication Année 22x 0,5 jr restitution et bilan année 1 et préparation année 23 jours expert 1 jour d'expertise Laudon 0,5 restit commune 1,5 pour bilan et préparation communication à transmettre au PNRMB</p>
	<p>Inventaire des Mares existantes et identification des secteurs favorables à leurs créations, intégrant les inventaires libellules et élargie aux amphibiens</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier: Mise en oeuvre de l'outil participatif de l'Observatoire régional des mares et leurs réseaux "Mares, ou êtes-vous?" (localisation et description de la mare, et inventaire des libellules), élargie à l'inventaire des amphibiens (enjeu de recherche du Sonneur à ventre jaune sur Gruffy) https://www.mares-libellules.fr/ Focus libellules et amphibiens vers l'autonomie pour alimenter l'action ciblée sur les libellules. Période d'inventaire: mars - décembre Outil de saisie: mare ou êtes vous? et extraction pour valorisation dans les ABC Livrables: bilans, extraction de l'outil (shp et csv) et texte de valorisation de l'action</p>	<p>FNE 74</p>	<p>LATHUILE (TVB Bornette et marais boisé) SAINT-OURS (si création de mare dans le verger récemment planté) LE NOYER PORTE DES SAVOIE SAINT FRANCOIS DE SALES BELLECOMBE EN BAUGES LESCHERAINES GRUFFY ARITH (mare pédagogique cœur de village) SAINT-JORIOZ QUINTAL VEREL-PRAGONDRAN - suivi mare créée</p>	<p>Année 1 2 jrs de formation auprès de RePERE (salle + terrain) "fête de la mare" 1 jour réponse/question, suivi bon déroulement 1 jour bilan + communication Année 2 2 jrs d'accompagnement terrain des gens mobilisés 0,5 jour suivi bon déroulement 1 jour bilan 0,5 jr restitution</p>

	<p>Inventaire ciblé libellules</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier: Recherche spécifique de libellules à enjeu dont l'Aeshna juncea particulièrement sur Viuz-la-Chiesaz et si création de mare en 2023 sur Saint-Ours; Codulégastre Bidenté sur tufières Pont du Diable et sur Gruffy site des Vauthières; Agrion de Mercure et Cordulégastre bidenté sur Quintal. Action parallèle participative sur C. Bidentata en année 2 à coupler avec les sites diagnostiqués dans le cadre de l'action "ripisylve". Période d'inventaire: mars - décembre Outil de saisie: Géonature citizen - module dédié Livrables: bilans et texte de valorisation de l'action</p>	<p>FNE 74</p>	<p>VIUZ LA CHIESAZ SAINT-OURS LESCHERAINES (tufières Pont Du Diable) GRUFFY QUINTAL</p>	<p>Année 11 jour priorisation secteur pour recherche ciblée notamment Agrion de Mercure et Aeshna juncea 3 jours terrain expert sur les communes 1 jour de bilan Année 20,5 jr définition des secteurs à prospecter 2 jours à l'automne formation 1,5 jour saisie, travail cartographique et restitution. nb: 1 jour bilan restitution mutualisé avec mares</p>
	<p>Faire du lien avec les inventaires conduits par les gestionnaires des Zones humides</p>	<p>Selon les opportunités sur les sites gérés par les deux Conservatoires des Espaces naturels de Savoie et Haute-Savoie, créer du lien entre les acteurs des communes (élus, habitants....) sur les actions d'inventaire ou de gestion menés sur les sites Natura 2000/APPB principalement en zones humides</p>	<p>CEN 73 et CEN 74</p>	<p>DUINGT SAINT-JORIOZ PORTE DE SAVOIE</p>	<p>Sur les deux années selon opportunités</p>
<p>THEME GRIS</p> <p>"Biodiversité des villages"</p>	<p>Inventaire espèces mammifères à enjeu du bâti et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc: amélioration de la connaissance des chiroptères et notamment du Petit Murin et Grand Rhinolophe (priorité 2 stratégie biodiversité PNRMB)</p>	<p>Méthode d'inventaire: Mise en oeuvre du protocole VIGIE CHIRO (protocole labellisé), s'appuyer sur les carrés existants issus du tirage au sort et étoffer le plan d'échantillonnage sur les communes non couvertes voire communes voisines pour pertinence écologique (carré 2km x 2 km). Pose des enregistreurs à mettre en place de manière participative. Transmission enregistrements auprès du MNHN - réponses identification sous délai de 1 semaine à 2 mois.</p> <p>Période d'inventaire: 1er passage mi-juin/mi-juillet 2ème mi sept.</p> <p>Outil de saisie: Vigie chiro</p> <p>Périodicité de l'inventaire: 1 seule campagne 2024</p>	<p>LPO AURA</p>	<p>LATHUILE (TVB Bornette et marais boisé) SAINT-OURS SAINT-FRANCOIS DE SALES DUINGT SAINT-JORIOZ QUINTAL carré existant</p>	<p>Année 1 seulement Expertise 2,5 jours /commune soit 12,5 sur 5 communes 1 jour bilan + conférence + préparation communication à transmettre au PNRMB</p>
	<p>Enquête chiroptères auprès des habitants dans leurs maisons.</p>	<p>Méthode d'inventaire: Réunion d'information/ présentation, relance si besoin. Contact mail, formulaire en ligne, module géonature citizen (PNR MB): type SOS Chiro (reprise de la matière). Expertise sur données exploitables dans le bâti (colonnie, gîte). S'appuyer sur la "nuit de la chauve-souris" - dernier week-end août.</p> <p>Période d'inventaire: au fil de l'eau en 2024 mais formation avant la saison avril/mai pour prospection entre mi-juin et mi-juillet</p> <p>Outil de saisie: Visionature ou module dédié sur Geonature citizen</p> <p>Périodicité de l'inventaire: 2 saisons de suivi et vérifications</p>	<p>LPO AURA/PNRMB</p>	<p>Spécifiquement sur les communes de LATHUILE SAINT FRANCOIS DES SALES DUINGT SAINT-JORIOZ et en fil rouge sur toutes les communes</p>	<p>Année 1 2 réunions d'information avant mi-juin - 2 jrs Nuit de la chauve-souris co-organisée avec le PNRMB, bilan et réactivation, 1 jr Expertise au fil de l'eau pour détermination 2,5 jrs /an * 2 campagnes - 5 jours 1 jour bilan</p>

	Diagnostic participatif de la biodiversité du site du skatepark aménagé en 2023 et préconisations sur des aménagements favorables à la biodiversité par des actions participatives (plantation de haies, pose de nichoirs, hôtels à insectes, ruchers si contexte agricole favorable...)	Méthode d'inventaire et calendrier: Rencontre avec la commune pour définition des attendus et des pistes de travail avec une place importante des propositions citoyennes au travers du comité jeune et du comité environnement de la commune. Diagnostic sur 3 passages en 2025 en associant les acteurs et habitants de la commune (concepteurs du projets suite à l'animation de sa construction) Période d'inventaire: avril à septembre 2025 Outil de saisie: Géonature citizen - module dédié Livrables: bilans et texte de valorisation de l'action	FNE 74	LATHUILE (TVB Bornette et marais boisé)	Année 1 Rencontre avec la commune, élaboration plan d'actions. 1,5 jrs + 0,5 jours de partage des idéesChantier participatif automne/hiver 2 jours de chantierBrainstorming avec les différentes instances citoyennes sur la dimension communication. Année 2 Suivi des bénéfices des travaux - en mode participatif associant les jeunes 2 jours1,5 jour bilan et préparation communication à transmettre au PNRMB
	Inventaire des chouettes effraies dans les bâtiments	Méthode d'inventaire: Mener des enquêtes communales pour pré-identifier du bâti au potentiel d'accueil, état des lieux des données existantes. Pose de piège-photo dans les bâtiments identifiés et recherche de pelotes, à mutualiser ave les actions chiroptères. Lien avec stage 2022 réalisé par LPO sur St-Ours avec test identification par la bioacoustique pour application sur la chouette effraie en 2024. Investissement en nichoirs avec pose piège photo, visite du nichoir, voire installation webcam. Organiser la nuit de la chouette en mars 2025 en évènement relai. S'inscrit dans le cadre de l'Observatoire des rapaces. Période d'inventaire: automne /hiver Outils de saisie: Saisie sous Visionature Périodicité de l'inventaire: 1 seule campagne en 2025	PNRMB et LPO AURA	VIUZ LA CHIESAZ SAINT-OURS DUINGT SAINT-JORIOZ	Année 2 Temps avec les communes pour identification des sites +enquête bâti privé - 1 jour 1 journée par commune 4 jours + s'appuyer sur l'évènement la nuit de la chouette 2025 recherche pelote. 1 jour bilan
	Inventaires de petits oiseaux du bâti ciblé sur les hirondelles, autres passereaux	Méthode d'inventaire: Comptages des hirondelles et identification des nids en lien action le programme des terres et des ailes. Attente particulière sur St Ours sur le bâti résidentiel Période d'inventaire: printemps Outil de saisie: Création d'un module GEOCITIZEN Périodicité de l'inventaire: 2 campagnes	PNRMB et LPO AURA	SAINT-OURS GRUFFY BELLECOMBE EN BAUGES DUINGT SAINT-JORIOZ	Année 1 1 journée de formation auprès de RePERE (salle + terrain) 1 journée d'expert/suivi bon déroulement 1 ournée bilan fin de programme avec appui PNRMB
	Inventaire des oiseaux des jardins associé à une étude éthologique d'observation en temps réel du comportement des oiseaux à la mangeoire en hiver (Birdlab).	Méthode d'inventaire: Mise en oeuvre du protocole "Oiseaux des jardins": définition d'un jardin, comptage des individus dans cet espace bien défini, en y associant la démarche de sciences participatives "Birdlab": suivi des deux mangeoires et identification en temps réel des oiseaux qui viennent consommer l'une ou l'autre. Fabrication selon tutoriels des mangeoires sur les sites à suivre, et apprentissage des 24 espèces les plus communes. Période d'inventaire: Oiseaux des jardins: toute l'année - formation/sortie printemps première année ABCBirdlab: de mi-novembre à fin mars Outil de saisie: applicaton des outils vigie nature Périodicité de l'inventaire: Oiseaux des jardins: 1 sortie printemps pour lancer la	LPO AURA	VIUZ LA CHIESAZBELLECOMBE EN BAUGESQUINTAL	Année 11 journée de formation auprès de RePERE (salle + terrain) 1 journée d'expert/suivi bon déroulement1 journée bilan fin de programme avec appui PNRMB

		démarche, et au fil de l'année Birdlab: Formation, projet pédagogique à lancer en septembre			
	Inventaires des reptiles et identification de secteurs favorables pour la création de micro-structures favorables (murets/murgers)	<p>Méthode d'inventaire: Mise en place du protocole POPreptiles (à choisir entre niveau 1 ou 2 pour mise en place légère) - transect de 2 à 300 plaques reptiles en milieu homogène (à vue + plaques). Fréquence de passage : 6 passages en 1 à 2 mois - mars à juin en bonne condition météo.</p> <p>Période d'inventaire: printemps/été Outil de saisie: Création d'un module GEOCITIZEN Périodicité de l'inventaire: 2 campagnes</p>	PNRMB et LPO AURA	VEREL-PRAGONDRAN ARITH	<p>Année 1 1 journée de formation et définition plan d'échantillonnage expert + PNR MB Animation par PNRMB 1 jour demande expertise si besoin + bilan à dresser par PNRMB</p>
	Inventaires de papillons et bourdons	<p>Méthode d'inventaire: Mise en œuvre de la démarche de sciences participatives au jardin https://www.sciences-participatives-au-jardin.org/ décliné aux papillons et bourdons</p> <p>Période d'inventaire: Printemps Outil de saisie: applicaton des outils vigie nature Périodicité de l'inventaire: 2 campagnes</p>	FLAVIA	QUINTAL	<p>Année 1 et année 2 Deux demi-journées de formation pour couvrir le maximum de personnes / combiné à formation SPIPOLL 1 journée de suivi/expertise</p>
	Placettes à vers de terre	<p>Méthode d'inventaire: Mise en œuvre complémentaire de la démarche de Sciences participatives placettes à vers de terre. https://www.vigienature-ecole.fr/vdt</p> <p>Période d'inventaire: printemps sur année scolaire Outil de saisie: applicaton des outils vigie nature Périodicité de l'inventaire: 2 campagnes</p>	RePERE	QUINTAL	<p>Année 1 et 2 Dans le cadre du programme d'animation conduit par le réseau RePERE</p>
	Inventaire des papillons nocturnes	<p>Méthode d'inventaire: Inventaires des papillons de nuit par dispositif d'attraction des insectes par la lumière (au moyen de "pièges" lumineux) Période d'inventaire: de mai à octobre Outil de saisie: par expert et transmission pour intégration sous Géonature Périodicité de l'inventaire: 1 par an</p>	FLAVIA via P.FRANCOZ	A définir	<p>Année 1 et 2 soirées de conférence et chasse nocturne + préparation - 2 jrs</p>
THEME ORANGE "Biodiversité des milieux agricoles"	<p>Inventaire espèces mammifères à enjeu des haies et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc : Amélioration de la connaissance sur le Muscardin: espèce protégée France et Europe et peu connue (dans lisières boisées basses, haies,...)</p>	<p>Méthode d'inventaire et calendrier: Sur le terrain : prospection participative, via la recherche des nids caractéristiques, de 2 petits rongeurs à enjeu : le muscardin et le rat des moissons. En salle et sur le terrain : incitation à la recherche et la collecte de pelotes de réjection des rapaces nocturnes et ateliers de détermination des restes de micromammifères dans les pelotes. Sur le terrain : prospections complémentaires sur secteurs pré-identifiés et espèces ciblées, afin de compléter efficacement les inventaires et renforcer la collecte de données Période d'inventaire: octobre - février Outil de saisie: Géonature citizen - module dédié Livrables: bilans et texte de valorisation de l'action</p>	FNE 74	LATHUILE (TVB Bornette et marais boisé) VIUZ LA CHIESAZ LE NOYER PORTE DE SAVOIE BELLECOMBE EN BAUGES VEREL-PRAGONDRAN GRUFFY SAINT-JORIOZ	<p>Année 1 1 journée de préparation et définition des secteurs à prospecter 1 journée de formation auprès des habitants - secteur pertinent X 2 (salle + terrain) 0,5 SAV + 0,5 bilan</p> <p>Année 2 Action couplée avec celle du suivi rat des moissons et putois d'europe: 3 jours experts 0,5 restitution finale et préparation communication à transmettre au PNRMB</p>

	<p>Inventaire des rapaces ciblé sur le Milan royal de priorité de conservation 2 de la stratégie biodiversité du Parc en cours d'installation sur le massif des bauges</p>	<p>Méthode d'inventaire: S'inscrit dans l'Observatoire national des rapaces, journée d'inventaire des nids. Recherche de nid pour démarche de protection auprès des agriculteurs, gestionnaires forestiers..., suivi succès reproduction. A voir si inscription dans un carré de référence.</p> <p>Période d'inventaire: Fin février à début avril repérage couple Avril - fin mai: couvaie à surveiller discrètement. juin - max mi juillet: jeunes à l'envol</p> <p>Outil de saisie: Saisi sous visio nature - renvoi des données par la LPO au format Géonature.</p> <p>Périodicité de l'inventaire: 1 sortie pour lancer la campagne en 2024 - début hiver.</p>	LPO AURA	VIUZ LA CHIESAZ BELLECOMBE EN BAUGES GRUFFY	<p>Année 1 seulement 2 jours de suivi par commune avec selon disponibilité renfort bénévoles soit 6 jrs 1 jour bilan</p>
	<p>Mise en place d'un programme "Des Terres et des Ailes" avec une exploitation agricole par commune.</p>	<p>Méthode d'inventaire: Diagnostic de l'avifaune et des actions à mener en faveur des oiseaux et plus généralement de la biodiversité dans l'environnement de l'exploitation agricole. Recherche de nouvelles exploitations agricoles porteuses du dispositif, animation à mener par le PNRMB.</p> <p>Période d'inventaire: printemps</p> <p>Outil de saisie: visionature et extraction vers Geonature PNRMB</p> <p>Périodicité de l'inventaire: sur deux ans</p>	LPO AURA	VIUZ LA CHIESAZ SAINT-OURS DUINGT VEREL-PRAGONDRAN (enjeu spécifique pelouses sèches) LE NOYER - EA déjà engagée BELLECOMBE EN BAUGES - EA déjà engagée GRUFFY - EA déjà engagée n.b: Lescheraines EA déjà engagée même si pas demandeuse lien à faire éventuel	<p>Année 1 et année 2 Cibler sur les 4 communes non engagées - 4 jours Complémentarité colocation sur le volet éducation</p>



	<p>Inventaire des pollinisateurs des prairies</p>	<p>Méthode d'inventaire: Inventaire des pollinisateurs par la méthode SPIPOLL (protocole labellisé): sciences participatives basé sur la photographie d'une plante choisi et d'observation et prise de photos des insectes qui viennent la butiner. Bonne articulation amont avec services spipoll pour extraire les données, les filtrer à ABC BAUGES, circuit à privilégier par géonature puis SINP. Couvrir toute la période de floraison, récurrence toutes les semaines. Si 1 h 4 fleurs différentes. Effort sur Vérel avec les pelouses sèches. Protocole expert: chronoventaire, pousse l'observateur à rester, 5 min toutes les espèces, puis 5 les nouvelles, et 5 min encore. Si pas nouvelles esp arrêt à 15 min. 90% des esp, représentatif. A refaire dans 5-6 ans tendance observable. Chaque campagne entre 3 et 5 passages: mai, juin, juillet, deb sept. Pression à l'échelle d'une parcelle. 1h45 à 2h de protocole, 4 max parcelles. Compter toute l'année 2025 pour traiter toutes données, arrêt des données juin 2025. Pas d'accueil du grand public. A mener entre 10h et 17h, max 5 placettes repetition 5 fois 5 jours pour une campagne selon stratégie, milieux différents. Protocole recherche espèces ciblées: Azuré du serpolet, Bacchante, Apollon, Damier de la Succise (juillet/août) et Cuivré des marais (données // CC) 2 générations mai + juillet/août. Formation à vue 1 jour + 1 jour fil de l'eau - validation données indispensables sur photo. pour mise en confiance des participants. Mise en place d'un guide photos. <u>Geonature citizen</u>. Lien perspective fin 2024 / deb 2025 liste rouge hétérocère. Période d'inventaire: mai à septembre Outil de saisie: application dédiée + extraction de la saisie d'expert sur Géonature PNRMB Périodicité de l'inventaire: SPIPOLL au cours de l'année 1 campagne chronoinventaire</p>	<p>FLAVIA</p>	<p>GRUFFYVEREL-PRAGONDRAN (enjeu spécifique pelouses sèches) QUINTAL</p>	<p>Année 1 seulement 1 jour de formation SPIPOLL mutualisé si possible avec obs papillons/bourdons 1 campagne chronoventaire 5 jours 1 jour de formation espèces cibles 1 jour de suivi détermination/bon déroulé 3 jours analyse</p>
	<p>Inventaire des haies, arbres têtards</p>	<p>Méthode d'inventaire: Cartographie de base avec la BD HAIES mise à disposition par le Parc, et compléter la cartographie par de la formation vers autonomie et bilan chaque année Période d'inventaire: toute l'année Outil de saisie: Module dédié sur Geonature citizen Périodicité de l'inventaire: en continu sur les deux ans</p>	<p>PNRMB</p>	<p>LE NOYER PORTE DE SAVOIE BELLECOMBE EN BAUGES LESCHERAINES GRUFFY</p>	<p>Année 1 et 2</p>
	<p>Inventaire de la bryoflore (mousses) des vignes</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert en associant les viticulteurs Période d'inventaire : fin d'hiver pour coller à la phénologie des espèces Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : début saison de végétation</p>	<p>CBNA</p>	<p>PORTE DE SAVOIE</p>	<p>Année 1 ou 2 2,6 jours répartis en temps d'inventaire, détermination, saisie et validation + associer les viticulteurs</p>

THEME VERT "Biodiversité des forêts"	<p>Inventaire des arbres remarquables notamment porteurs de micro-habitats: loges, décollement d'écorces...et à l'opportunité inventaire de la faune associée, en lien avec la stratégie du Parc de préservation de la trame de forêts matures</p>	<p>Méthode d'inventaire: Identifier avec les communes concernées les secteurs potentiels en forêt publique pour mener l'identification des arbres remarquables et la biodiversité associée. Ce travail sera orienté au regard de la carte de la trame des forêts matures récemment obtenue grâce à un programme européen POIA mené à l'échelle inter-PNR préalpin pour privilégier le maintien d'arbres bio et leurs rôles dans la trame fonctionnelle. Cette caractérisation des arbres remarquables s'appuiera ainsi sur les critères de maturité (arbres de gros diamètres, porteurs de dendromicro-habitats, essence rare...) en y associant l'ONF en forêt publique. Période d'inventaire: printemps/été/automne Outil de saisie: module dédiée sur géonature citizen du PNRMB Périodicité de l'inventaire: sur les deux ans</p>	PNRMB	LATHUILE (Massif du Taillefer)PORTE DE SAVOIE (inventaire gros chênes proximité du village)ARITHBELLECOMBE EN BAUGESVEREL PRAGONDRAN	Année 1 et 2 Temps de travail du chargé de mission ABC du PNRMB, à définir avec les communes selon les secteurs à diagnostiquer, et associant le grand public
	<p>Inventaire des petites chouettes de montagne, espèces à enjeu forêts matures et de priorité de conservation de la stratégie biodiversité du Parc (Tengmalm PC 2)</p>	<p>Méthode d'inventaire: Protocole nationale LPO/ONF. Site à pérenniser si nouvelle installation. 1pt tous les 500m Associé les habitants sur un transect, si habitant motivé et compétent, confier un transect. Période d'inventaire: automne Outil de saisie: Saisi sous visio nature - renvoi des données par la LPO au format Géonature. Périodicité de l'inventaire: 1 sortie à l'automne?</p>	LPO AURA	SAINT FRANCOIS DE SALES ARITH	Année 2 2 * 0,5 jr/ site soit 1jr / site donc 2 jours 1 jour de saisie/bilan Nuit de la chouette début mars - 2025.
FLORE	<p>Inventaire généraux de pieds de parois et des pelouses fraîches calcaires. Recherche d'espèces ciblées : Myosotis minutiflora, Leucopoa pulchella sbsp. Jurana</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur site et taxons protégés / menacés). Saisie SI CBNA et extraction après validation - compléter par les autres espèces que les deux cibles. Période d'inventaire : Juin Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation</p>	CBNA	LE NOYER, col de plainpalais, contre forts nord-ouest Margéraz (secteurs intéressants pour la bryoflore)	Année 1 ou 2 Inventaire, détermination, saisie et validation
	<p>Recherche et inventaire espèces DD (genre Alchemilla, A. Schmidelyana et Flexicaulis).</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons méconnus) Période d'inventaire : Fin mai/début juin Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation</p>	CBNA	SAINT-FRANCOIS DE SALES Croix du Berger... Secteurs intéressants pour la bryoflore : Montagne de Lachat	Année 1 ou 2 Inventaire, détermination, saisie et validation

	<p>Recherche d'espèces ciblées : Crepis Praemorsa</p> <p>Recherche et inventaire espèce DD : Alchemilla Amphisericca</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons menacés / méconnus) et conception plaquette sur ces deux espèces pour mise en place d'une démarche participative. Réalisation d'une demie-journée de formation auprès d'une sélection de participants motivés (réseau des naturalistes du Parc sur les communes concernées).</p> <p>Période d'inventaire : Fin mai/début juin Alchemille: tous l'été - reprise de l'animation.</p> <p>Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB + module géonature citizen pour démarche participative</p> <p>Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation</p>	CBNA	BELLECOMBE EN BAUGES LESCHERAINES (pour Crepis Praemorsa)	Année 1 et 2 Inventaire, détermination, saisie et validation, lancement démarche participative
	<p>Recherche d'espèces ciblées : Seseli annuum subsp. Annuum</p> <p>Inventaire généraux de pieds de parois</p>	<p>Méthode d'inventaire: Inventaire expert (ciblé sur taxons menacés / méconnus) et conception plaquette sur cette espèce pour mise en place d'une démarche participative auprès d'une sélection de participants motivés (réseau des naturalistes du Parc sur les communes concernées).</p> <p>Période d'inventaire: Août</p> <p>Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB</p> <p>Périodicité de l'inventaire: Saison de végétation</p>	CBNA	VEREL PRAGONDRAN	Année 1 et 2 Inventaire, détermination, saisie et validation, lancement démarche participative
	<p>Confirmation espèce : Ranunculus polyanthemoides</p>	<p>Méthode d'inventaire: Inventaire expert (ciblé sur taxons méconnus)</p> <p>Période d'inventaire : Début juin</p> <p>Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB + module géonature citizen pour démarche participative</p> <p>Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation</p>	CBNA	LESCHERAINES	Année 1 ou 2 Inventaire, détermination, saisie et validation
	<p>Recherche et inventaire espèces DD (genre Alchemilla, A. Schmidelyana et Flexicaulis).</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons méconnus)</p> <p>Période d'inventaire : Fin mai/début juin</p> <p>Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB</p> <p>Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation</p>	CBNA	ARITH Mariet, Creux de Lachat... Secteurs intéressants pour la bryoflore : Montagne de Bange	Année 1 ou 2 Inventaire, détermination, saisie et validation
	<p>Secteurs intéressants pour la bryoflore</p>	<p>Méthode d'inventaire : Inventaire expert (ciblé sur taxons menacés / méconnus) et conception plaquette sur deux espèces à rechercher en même temps <i>Anacamptis palustris</i>, <i>Anacamptis laxiflora</i> (ZH, molinaie calcaire) pour mise en place d'une démarche participative. Réalisation d'une demie-journée de formation auprès d'une sélection de participants motivés (réseau des naturalistes du Parc sur les communes concernées).</p> <p>Période d'inventaire : Fin mai/début juin</p> <p>Outil de saisie: Base de données du CBNA vers Biodiv'AURA dont les flux sont opérationnels avec Géonature du PNRMB</p> <p>Périodicité de l'inventaire : Saison de végétation</p>	CBNA	VIUZ LA CHIESAZ pentes ouest du Semnoz	Année 1 et 2 Inventaire, détermination, saisie et validation, lancement démarche participative

	Synthèse volet Flore	Note de synthèse des inventaires et éléments pour restitution	CBNA	Toutes les communes	Année 2
FILS ROUGES Enquêtes au fil des ABC...	Inventaire lynx et chat forestier de priorité de conservation 2 de la stratégie biodiversité du Parc en étoffant le réseau des pièges photos mis en place sur le massif des Bauges sur l'ensemble des communes de l'ABC	Méthode d'inventaire: renforcement du réseau de pièges photos Période d'inventaire: en continu Outil de saisie: module dédié Géonature citizen du PNRMB Périodicité de l'inventaire: en continu	PNRMB	Toutes les communes	Année 1 et 2
	Inventaire des groupes orphelins punaises, araignées, coccinelles, mollusques et opilions	Méthode d'inventaire: Prise de photos et transmission par mail avec commune, lieu-dit, altitude, date de l'observation à l'adresse suivante : invertebres@cen-savoie.org ou via l'outil smartphone iNaturalist : détermination par un réseau de validateurs. Période d'inventaire: en continu Périodicité de l'inventaire: en continu	CEN 73 et 74	NB: PORTE DE SAVOIE - 3 sites CEN Savoie	Année 1 2 soirées conférence, présentation sur chaque département par regroupement de commune 2x0,5 jr 1 jour de suivi/détermination
	Enquête chiroptères	cf action THEME GRIS	LPO AURA	Toutes communes	Année 1 et 2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de LESCHERAINES, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MERLIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 Date de la convocation : 15 septembre 2023

Etaient présents : MM. Gérard MERLIN, Jean-Yves BESNARD, Marie DAILLE/POTTER, Elodie FERRAND/BELLET, Hugues CHAREYRE, Mathilde PIERRE DIT MERY, Sylvain CHARLOT, Christophe LANSIGU, Adrien BADEL, Michel MENU et Aude SPELLEMAEKER

Excusé(e)(s) représenté(e)(s) : Max JOLY pouvoir à Gérard MERLIN

Excusé(e)(s) non représenté(e)(s) : Virginie BESNARD

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Elodie BELLET

OBJET : PROJET D'AMENAGEMENT DE SECURISATION DE LA RD 911 – ENTREE SUD – DEMANDE DE SUBVENTIONS REF. 2023.48

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement de sécurisation de la RD 911 - entrée Sud de Lescheraines qui s'inscrit dans le projet global d'urbanisation et création d'un éco-hameau sur le secteur du Plateau. Il s'agit d'apaiser la circulation et de sécuriser les flux piétons et cycles entre le futur éco-hameau et le secteur du Pont où sont concentrés les commerces et services.

Le projet est estimé à 359 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide le projet et sollicite la subvention la plus élevée possible auprès du Département de la Savoie, de Grand Chambéry et de la Région Auvergne Rhône Alpes.
- Autorise et charge Monsieur le Maire d'engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de l'opération et signer les documents correspondants.

VOTE	CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
------	--------	---	------------	---	------	----

Ainsi délibéré,

Le Maire,
Gérard MERLIN



La secrétaire de séance,
Elodie FERRAND/BELLET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de LESCHERAINES, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MERLIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 Date de la convocation : 15 septembre 2023
Etaient présents : MM. Gérard MERLIN, Jean-Yves BESNARD, Marie DAILLE/POTTER, Elodie FERRAND/BELLET, Hugues CHAREYRE, Mathilde PIERRE DIT MERY, Sylvain CHARLOT, Christophe LANSIGU, Adrien BADEL, Michel MENU et Aude SPELLEMAEKER

Excusé(e)(s) représenté(e)(s) : Max JOLY pouvoir à Gérard MERLIN

Excusé(e)(s) non représenté(e)(s) : Virginie BESNARD

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Elodie BELLET

OBJET : REEVALUATION DE LA REMUNERATION D'EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT TECHNIQUE REF. 2023.49

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n°2021/57 en date du 27.09.2021 portant création de deux emplois permanents d'adjoint technique pour l'école, pouvant être pourvus par un fonctionnaire ou un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8-3° du CGFP et fixant la rémunération en référence à un indice,

Considérant qu'il convient de revoir le niveau de rémunération de ces emplois,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- La rémunération des emplois permanents d'adjoint technique pouvant être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8-3° du CGFP est calculée par référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint technique à compter du 1^{er} octobre 2023.

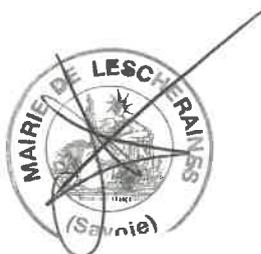
Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VOTE	CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
------	--------	---	------------	---	------	----

Ainsi délibéré,

Le Maire,
Gérard MERLIN

La secrétaire de séance,
Elodie FERRAND/BELLET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de LESCHERAINES, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MERLIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 Date de la convocation : 15 septembre 2023
Etaient présents : MM. Gérard MERLIN, Jean-Yves BESNARD, Marie DAILLE/POTTER, Elodie FERRAND/BELLET, Hugues CHAREYRE, Mathilde PIERRE DIT MERY, Sylvain CHARIOT, Christophe LANSIGU, Adrien BADEL, Michel MENU et Aude SPELLEMAEKER

Excusé(e)(s) représenté(e)(s) : Max JOLY pouvoir à Gérard MERLIN
Excusé(e)(s) non représenté(e)(s) : Virginie BESNARD
Absent(e)(s) :
Secrétaire de séance : Elodie BELLET

OBJET : LOCATION APPARTEMENT – LOGEMENT 2 SITUE AU 1^{ER} ETAGE DES LOCAUX SCOLAIRES REF. 2023.50

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le loyer de l'appartement (logement n°2) situé au 1^{er} étage des locaux scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

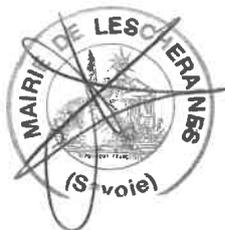
- Fixe le loyer mensuel du logement n°2 à 542.64 € à compter du 1^{er} octobre 2023, révisable automatiquement chaque année à la date anniversaire du contrat en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers à cette même date. L'indice de référence est celui du 4^{ème} trimestre de l'année précédente.
- Précise que le loyer sera payable d'avance et mensuellement auprès du Centre de Gestion Comptable de Chambéry,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de location à intervenir ainsi que tout document relatif à cette affaire.

VOTE	CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
------	--------	---	------------	---	------	----

Ainsi délibéré,

Le Maire,
Gérard MERLIN

La secrétaire de séance,
Elodie FERRAND/BELLET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de LESCHERAINES, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MERLIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 Date de la convocation : 15 septembre 2023
Etaient présents : MM. Gérard MERLIN, Jean-Yves BESNARD, Marie DAILLE/POTTER, Elodie FERRAND/BELLET, Hugues CHAREYRE, Mathilde PIERRE DIT MERY, Sylvain CHARIOT, Christophe LANSIGU, Adrien BADEL, Michel MENU et Aude SPELLEMAEKER

Excusé(e)(s) représenté(e)(s) : Max JOLY pouvoir à Gérard MERLIN

Excusé(e)(s) non représenté(e)(s) : Virginie BESNARD

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Elodie BELLET

OBJET : CONVENTION TERNELIA – MODALITES DE REMBOURSEMENT DES CHARGES D'ELECTRICITE POUR LE CAMPING REF. 2023.51

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération du 26 février 2019, le Conseil Municipal a approuvé la convention fixant les modalités de facturation des charges d'électricité du camping exploité par l'association Ternélia les Grands Massifs.

Monsieur le Maire propose de renouveler, par voie d'avenant, la convention du 10 octobre 2019 qui prévoit la facturation des charges de l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet d'avenant de la convention du 10 octobre 2019 entre la commune et l'association Ternélia les Grands Massifs,
- Autorise le Maire à signer l'avenant et tout document afférent à cette affaire.

VOTE	CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
------	--------	---	------------	---	------	----

Ainsi délibéré,

Le Maire,
Gérard MERLIN



La secrétaire de séance,
Elodie FERRAND/BELLET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de LESCHERAINES, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MERLIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 Date de la convocation : 15 septembre 2023
Etaient présents : MM. Gérard MERLIN, Jean-Yves BESNARD, Marie DAILLE/POTTER, Elodie FERRAND/BELLET, Hugues CHAREYRE, Mathilde PIERRE DIT MERY, Sylvain CHARIOT, Christophe LANSIGU, Adrien BADEL, Michel MENU et Aude SPELLEMAEKER

Excusé(e)(s) représenté(e)(s) : Max JOLY pouvoir à Gérard MERLIN
Excusé(e)(s) non représenté(e)(s) : Virginie BESNARD
Absent(e)(s) :
Secrétaire de séance : Elodie BELLET

OBJET : ADHESION AU SERVICE NUMERIQUE « DECLALOC » PROPOSE PAR GRAND CHAMBERY
REF. 2023.52

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la location d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes à une clientèle de passage, les hébergeurs ont pour obligation de se déclarer auprès de la mairie où est situé l'hébergement.

A cet effet, 2 formulaires CERFA sont à disposition (n° 14004*04 pour les meublés de tourisme et n° 13566*03 pour les chambres d'hôtes). Ils doivent être visés par la mairie qui délivre alors un récépissé à l'hébergeur.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces procédures, Grand Chambéry a adhéré au service numérique « Déclaloc » de la société Nouveaux Territoires.

Grand Chambéry propose, à travers une convention (annexée), aux communes d'accéder gratuitement à l'outil dématérialisé « Déclaloc » pour l'enregistrement de meublés ou de chambres d'hôtes.

Il est précisé que Grand Chambéry ou son mandataire sera chargé du suivi des conventions ainsi que du paramétrage de l'outil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention de mise à disposition de l'outil « Déclaloc » proposée par Grand Chambéry,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

VOTE	CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
------	--------	---	------------	---	------	----

Ainsi délibéré,

Le Maire,
Gérard MERLIN



La secrétaire de séance,
Elodie FERRAND/BELLET



ANNEXE A LA DELIBERATION 2023/52 DU 26.09.2023

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DECLALOC – PROJET

Il est décidé de passer une convention ENTRE :

La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry

Représentée par Monsieur en sa qualité de **Président** dûment habilité à l'effet des présentes, d'une part,

ET

La Commune de LESCHERAINES

Représentée par Monsieur Gérard MERLIN , en sa qualité de Maire dûment habilité à l'effet des présentes ci-après désigné « **la Collectivité bénéficiaire** », d'autre part.

La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry et la Collectivité Bénéficiaire sont dénommées ensemble « **les Parties** ».

Préambule

La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, à la suite de son programme de valorisation de la taxe de séjour, propose aux EPCI volontaires la mise à disposition gracieuse de l'outil DÉCLALOC.

La location des meublés de tourisme à une clientèle de passage a connu un essor notable ces dernières années notamment avec le développement de la location entre particuliers au travers de plateformes numériques.

- ⇒ Un meublé de tourisme, classé ou non, doit être déclaré auprès du maire de la commune où est situé le meublé. (voir Art L.324-1-1 du code du tourisme).
- ⇒ Une chambre d'hôtes doit être déclarée auprès du maire du lieu de l'habitation (voir Art L. 324-4 du code du tourisme).
Pour cela 2 CERFA sont à disposition : N° 14004*04 pour les meublés de tourisme et N° 13566*03 pour les chambres d'hôtes.
- ⇒ Deux textes récents régissent également la location des meublés de tourisme et l'activité des intermédiaires de ce type de service :
La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite Loi ALUR (article 16)
La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, dite Loi Lemaire (article 51), complétée par son décret d'application n° 2017-678 du 28 avril 2017.

A la vue de ces divers éléments, et afin de faciliter la mise en œuvre des procédures permettant aux propriétaires des meublés de tourisme et/ou chambres d'hôtes ou hébergement chez l'habitant de respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur, La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, a adhéré au service DÉCLALOC.FR de la société Nouveaux Territoires.

- ⇒ Il permet aux hébergeurs de déclarer en ligne via des formulaires CERFA dématérialisés leurs meublés de tourisme et leurs chambres d'hôtes.

- ⇒ Il permet aux hébergeurs, collectivités et plateformes de location de bénéficier d'un téléservice d'enregistrement des locations de courte durée tel que prévue à l'article 51 de la Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

Par la présente convention, La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, met gracieusement ce service à la disposition des collectivités du territoire pour lequel elle a en charge la collecte de la taxe de séjour.

Article 1 : OBJET

La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, met *gracieusement* à disposition un outil mutualisé de téléservice de déclaration préalable des locations de courte durée.

La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, a sélectionné la société Nouveaux Territoires et sa solution DÉCLALOC permettant d'obtenir en ligne :

- Le CERFA de déclaration des meublés de tourisme
- Le CERFA de déclaration des chambres d'hôtes

La présente convention a pour objet de définir les principes, outils de collaboration et moyens financiers entre les Parties dans le cadre de la mise à disposition de l'Outil DÉCLALOC.

Article 2 : ENGAGEMENTS DES PARTIES

2 -1 : La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry,

- Sensibiliser, informer et former les élus, cadres administratifs et agents techniques concernés de la Collectivité, sur les dispositions réglementaires concernant la location de courte durée.
- Fournir gratuitement, à sa demande, à *la Collectivité bénéficiaire*, un état détaillé du parc d'hébergement déclaré et renseigné dans la base de données d'informations touristiques.
- Mettre à disposition de la *Collectivité bénéficiaire*, à titre gratuit, l'outil DÉCLALOC, permettant aux hébergeurs de remplir leurs obligations de déclaration au travers des CERFA de déclaration des meublés de tourisme et de chambre d'hôtes auprès de leur mairie. Charge à l'EPCI de déployer l'outil DÉCLALOC auprès des communes de son périmètre qui ont dans leurs prérogatives les déclarations (CERFA) des hébergeurs de locations touristiques.
- N'utiliser les données transmises par les communes qu'à de fins statistiques ou de sensibilisation au classement.
- Créer un accès consultatif à la *Collectivité bénéficiaire*, à l'outil DECLALOC
- A transmettre à la *Collectivité bénéficiaire*, en cas de cession de la convention avec Nouveaux Territoires pour l'utilisation du service DÉCLALOC l'ensemble des données collectées sur son périmètre sous forme d'un fichier CSV ou équivalent.

2 - 2 : La Collectivité bénéficiaire s'engage à :

- Transmettre à La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, les documents relatifs à la taxe de séjour
- Autoriser La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, à signer numériquement les Cerfa et lui communiquer son tampon / signature
- Autoriser La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, à l'accès aux informations collectées sur son périmètre au travers de l'outil DÉCLALOC à des fins statistiques ou de sensibilisation au classement (ou toute action entrant dans le cadre de ses compétences).
- A participer aux réunions d'informations et/ ou formations mise en œuvre par La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, pour accompagner les collectivités dans la gestion de leur parc d'hébergement dans le respect de la législation et dans un objectif d'optimisation de la collecte de la taxe de séjour.



- A communiquer sur l'ouverture du service DÉCLALOC auprès des hébergeurs du périmètre par tous moyens lui semblant utiles. Elle informera La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, de ses actions de sensibilisations et d'information des loueurs de son périmètre.

Article 3 : MODIFICATION DES TERMES DE LA CONVENTION ET RESILIATION

3 - 1 : La présente convention pourra être modifiée à tout moment, à la demande de l'un des Parties. Toute modification de la présente convention devra donner lieu à un avenant signé par chacune des Parties. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux - ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1.

3-2 : La présente convention peut être résiliée par l'un ou l'autre des Parties par lettre recommandées avec accusé de réception adressée à l'autre partie/ cette résiliation prendra effet à réception de la lettre. Elle interviendra en particulier en cas de manquement des engagements précisés à l'article 2 de la présente convention.

La résiliation peut également intervenir de plein droit en cas de force majeure, de changement de circonstance ou de réglementation, à l'initiative d'une des Parties qui informera l'autre Partie de cette résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette résiliation prendra effet à réception de la lettre.

Article 4. LITIGES

La présente convention est rédigée en langue française.

En cas de différend entre les parties, celles-ci s'engagent à se réunir aux fins de conciliation dans les quinze (15) jours qui suivent l'exposé du différend, lequel aura été porté par l'une des parties à la connaissance de l'autre au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de désaccord persistant, la présente convention sera interrompue.

Les éventuels litiges résultant de l'exécution de la présente convention sont de la compétence du tribunal administratif compétent.

Article 5 : DUREE ET RENOUVELLEMENT

La présente convention est conclue pour une période de 1 an, à compter de la date de sa signature par les Parties.

La présente convention sera renouvelée par tacite reconduction, sauf en cas de dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception parvenu à la partie concernée un mois minimum avant la date anniversaire de la convention.

La présente convention, établie en deux exemplaires originaux, comporte 3 pages.

Fait à :

Le :

M.
Président
CA Grand Chambéry

Monsieur Gérard MERLIN
Mairie de xxxxxxxxx